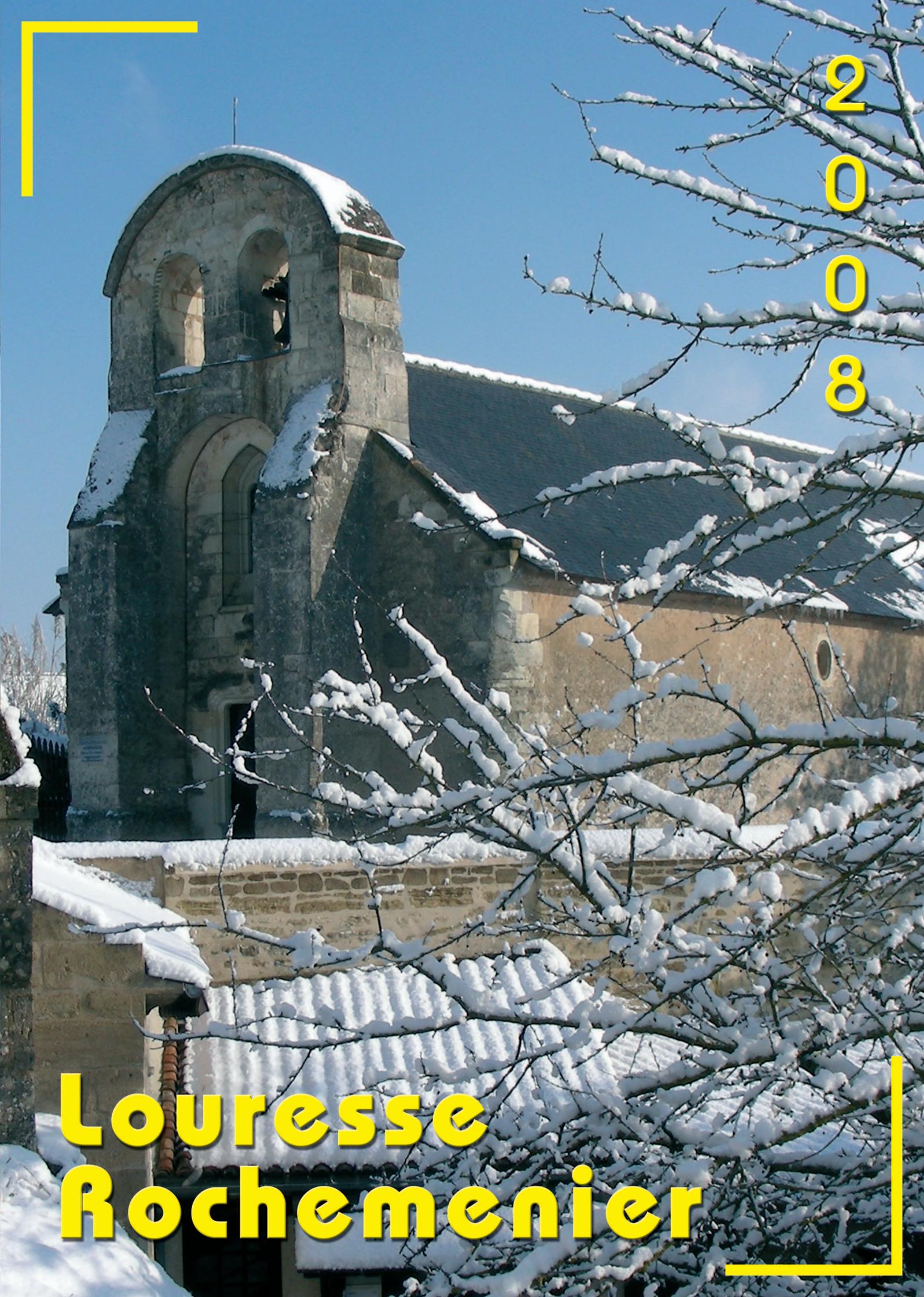


2  
0  
0  
8

# Louresse Rochemenier



## La douceur Angevine

Spécialité de l'omelette

**BAR-RESTAURANT**

Jean-Jacques ROBIN

9, rue principale

Tél. 02 41 59 13 12

## Les Caves de la Genevraie et l'Ammonite

Spécialité de fouaces

Restaurants **TROGLODYTIQUES**

Norbert et Odile JUSTEAU  
Philippe et Fabrice JUSTEAU

ROCHEMENIER  
Tél. 02 41 59 34 22

## ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

MAISON RÉNOVATION  
ANGEVINE

**BOISSEAU JACQUES**

1, RTE DU POLISSOIR LA BOURNÉE

TÉL. 02 41 50 93 43



## Boulangier Pâtissier

GEORGET Thierry

13, rue principale

Tél. 02 41 59 32 82

## Les délices de la Roche



Tables d'hôtes - Gîtes  
Chambres d'Hôtes

M. ET M<sup>ME</sup> LEROYER HENRI  
16 RUE DU MUSÉE - ROCHEMENIER

TÉL. 02 41 50 15 26

## Entreprise de Plâtrerie

- Plâtre et carrelage -

**ROUX (SARL)**

11, rue du Moulin Rochemenier

Tél. 02 41 59 28 78

## Entreprise de Maçonnerie Neuf et Restauration

SARL DESVALLON  
DESVALLON Sébastien

Z.A. Les justices

Tél. 02 41 59 13 31

## Garage Carrosserie Peinture

NHT AUTO

Nadège HOLLARD Thierry

10, rue principale

Tél. 02 41 59 13 10

## Entreprise de peinture

CHOLOUX  
Wilfrid



2, chemin de l'abreuvoir

Tél. 02 41 59 36 93

## Rénovation - Ravalement Taille de Pierre

EURL PINEAU

12, rte du Moulin

ROCHEMENIER

Tél. 02 41 59 19 14

## RÉMI VIGNERON NÉGOCE DE MATÉRIAUX

3 RUE DE LA CHAPELLE

TÉL. 02 41 59 25 93

## Entreprise électricité générales Chauffage - Plomberie

**DEPANN'ELEC 49**



GIRAUD Serge

3, impasse des Lauriers

Tél. 06 08 26 46 79

## TROGLO'GITE

3, rue des Troglodites

49700

LOURESSE ROCHEMENIER

Tél. 02 41 59 07 02

Construire - Agrandir Rénover

**JUSTEAU Frères**

**& JUSTEAU Terrassement**

Z.A. Les Justices

Tél. 02 41 59 33 63

## Ebéniste - WITTRANT EWEN

Création

Aménagement d'intérieur

Restauration meubles tous styles

4, chemin Aleau "La Bournée"

Tél. 02 41 67 48 96

Port. 06 19 77 64 20

**AVS (A votre service)** Jean-Claude DAVIAU

Entretien parcs et jardins

Imp. des Lauriers - Tél. 02 41 59 29 92

**LAROCHE Paul** - Artisan carreleur

25 rue Principale - Tél. 02 41 67 10 84

## AIS ANTENNES

14, rue Principale -

Tél/Fax. 02 41 51 04 59 Port. 06 19 03 42 12

**Entretien Parcs et Jardins** - Stéphane VASLIN

15, rue du Tilleul - **06 13 25 33 92**

# Le Mot du Maire



En ce début d'année, nous savourons le plaisir de la tradition. C'est pourquoi, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ainsi qu'à ceux qui vous sont proches. Je souhaite qu'elle vous offre de nombreuses satisfactions tant personnelles que professionnelles.

L'année 2007 a été marquée par les élections présidentielles et législatives. Cette année 2008 débute également sous le signe d'autres élections, celle de votre conseil municipal au moins de mars.

Comme vous le savez, j'ai décidé de ne pas me représenter et de mettre fin à 37 ans de mandats. Je ne vais pas marteler les réalisations de votre conseil municipal que j'ai eu l'honneur de présider. Le bilan se passe de tout commentaire, c'est sans triomphalisme, mais avec le sentiment d'avoir rempli la mission que vous nous aviez confiée.

Malgré tout je suis conscient de tout le travail qui attend une nouvelle équipe. Je souhaite de tout cœur sa réussite dans les projets en cours et à venir et que le souci de développement se poursuivre.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants et en ayant une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés.



Je terminerai en remerciant mon conseil pour le soutien, l'aide et la bonne entente que nous avons eu pendant ces sept années de mandature.

Je remercie nos employés communaux qui font leur travail avec dévouement.

Merci également à cette équipe qui a réalisé la 17<sup>e</sup> édition de notre bulletin communal.

**Bonne année à tous**

Le Maire  
Germain METIVIER

Les 9 et 16 mars 2008, tous les électeurs de la commune de Louresse-Rochemenier inscrits sur la liste électorale au 31/12/2007, seront appelés à élire les 15 nouveaux conseillers municipaux pour un mandat de 6 années.

## Le rôle du Conseil Municipal est de

- ✧ Gérer et organiser les services publics municipaux,
- ✧ Gérer le domaine public et les travaux publics
- ✧ Administrer les biens du domaine privé de la commune
- ✧ Participer activement à la vie de la Communauté de Commune du pays Douessin
- ✧ Représenter la commune dans les différents organismes et au sein des commissions,
- ✧ Provoquer, susciter, soutenir la vie locales.

## Les membres du conseil municipal seront élus au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours. Sont élus au premier tour les candidats ayant obtenu :

- La majorité absolue des suffrages exprimés
- Un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

Au second tour, la majorité relative suffit. A égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

Aucune déclaration de candidature n'est exigée ; Les candidatures isolées sont admises ainsi que la présentation par les candidats de listes incomplètes.

S'agissant d'un scrutin plurinominal, un suffrage est attribué à chacun des candidats désignés par le vote : ainsi la panachage est admis. Les bulletins sont valables même s'ils portent plus ou moins de noms qu'il y a de conseillers à élire. Les derniers noms inscrits au-delà de ce nombre ne sont pas pris en compte.

Le vote par procuration est admis

Le nombre des ascendants, frères et sœurs, qui peuvent être simultanément membre d'un même conseil est limité à deux. A ce jour, quelques-uns des conseillers sortants se représentent. Celles ou ceux qui désirent s'informer et/ou se joindre à ces candidats peuvent les contacter.

*Le conseil municipal vous présente le dernier bulletin pour ce mandat  
Et vous souhaite une Bonne Année 2008.*

## Sommaire

Mot du maire .....	Page 1	Pays Saumurois .....	Pages 18-19
Sommaire Edito .....	Page 2	Plan de la commune .....	Pages 20-21
Infos municipales .....	Pages 3 -4	PNR .....	Pages 22-23
Permanences sociales .....	Page 5	Centre social .....	Pages 24-25
Infos Extra communales.....	Pages 6 à 8	Contrats Educatif Local.....	Page 26
Aides pour l'habitat .....	Page 9	RPI .....	Page 27
Conseil municipal .....	Pages 10 à 12	ASVR .....	Pages 28 à 32
Budget .....	Page 13	Associations .....	Pages 33 à 39
PLU .....	Pages 14-15	Maisons fleuries .....	Page 40
A propos de la com.com .....	Pages 16-17		

## L'album souvenir des Louressois

C'est un site web dans lequel sont publiées des photos amusants ou émouvants. Tous les habitants sont conviés concernant la vie de la commune : fêtes, cérémonies, à participer à l'élaboration de cet album. évènements divers, chantiers, etc.. Il contient déjà de nombreuses photos qui sont autant de souvenirs. Découvrez le site web : [www.troglodyte.info/album.html](http://www.troglodyte.info/album.html)

# Infos municipales

## Horaires de la Mairie

### SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél : 02.41.59.13.13 Fax : 02.41.59.95.70

E.mail : louresse.rochemenier@wanadoo.fr

Ouverture au public : les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 13h. Elle est fermée le jeudi matin.

### Permanences de M<sup>r</sup> le Maire

Mr Germain METIVIER

Le mardi de 12 h à 13 h et et le samedi de 11h à 13h

### Permanences du 1<sup>er</sup> adjoint

M<sup>r</sup> Christian BOISSEAU : le mercredi de 12h à 13h et le samedi de 11h à 13h

### Permanences du 2<sup>e</sup> adjoint

M<sup>me</sup> Maryline MARTIN : le vendredi de 12h à 13h et le samedi de 11 h à 13 h

## Tarifs Salles communales : SALLE DES FETES Montant de la caution : 153 €

	HABITANTS DE LA COMMUNE	HORS COMMUNE
JOURNEE COMPLETE	153.23	207.33
FORFAIT WEEK-END	229.83	310.94
REUNION SANS BUFFET	36.03	36.03
REUNION AVEC BUFFET FROID	54.11	54.11
VIN D'HONNEUR	36.03	36.03
VENTE-EXPO	54.11	54.11
COUVERTS	0.33	0.33
NETTOYAGE DE LA SALLE	54.11	54.11

## Concession Cimetière : Le prix de la concession est reconduit pour 2008 à 76 €

## Etat civil

### Naissances

BESNARD Lucy

BOISSEAU Chloé

BOUTET Elia

CLERC Benjamin

GENEVAISE Léonore

MAGAUD Flavien

PAMBOURG Valentin

SEGRET Maëlys

TRICOIRE Zora

METIVIER Charles

### Mariages

BERNARD Anthony & VANNIER Sylvia

CHARBONNIER Aurélien & CLOCHARD Nadine

GUYON Sylvain & METIVIER Delphine

METIVIER Jérôme & GUAIDI Karima

RENEUX Sébastien & GAUTIER Stéphanie

### Décès

ASSERAY Robert

AUBIN Bernard

BENOIST Reine

BRANCHEREAU Michelle

DELHOMMEAU Roger

DESVALLON Didier

METIVIER Germain

PACHA Mohammed

LECUYER Marie (cette personne n'est pas domiciliée à Louresse, juste décédée ici)

## Collecte et déchetterie

**Ordures ménagères** : le lundi matin

**Tri sélectif** : le mercredi matin

*Semaines paires* : Caissettes jaunes et bleues

*Semaines impaires* : Caissettes jaunes et vertes

### Déchetterie de Doué :

Un accès gratuit pour les particuliers

*Horaires d'ouverture* : *Horaires d'été et d'hiver.*

*Voir sur la presse locale.*

Du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Le Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

## Liste des Assistantes Maternelles agréées de Louresse Rochemenier

M<sup>me</sup> CASSANT Corinne  
4, Rue Principale Tél : 02.41.59.36.03

M<sup>me</sup> GILET Claire  
27 Rue du musée  
Rochemenier Tél 02 41 40 33 78

M<sup>me</sup> LANDARD Françoise  
5, rue des champs chailloux  
La Bournée Tél : 02.41.59.93.23

M<sup>me</sup> MAITREAU Marie-Pierre  
8, rue de la chapelle Tél : 02.41.59.31.85

M<sup>me</sup> MARTIN Anne  
3, rue du domaine  
Launay Tél : 02.41.59.95.99

M<sup>me</sup> QUINCHARD Sabrina  
Moulin neuf Tél : 02.41.59.71.78

M<sup>me</sup> SALLE Angelique  
Impasse des clos  
La Bournée Tel :. 02 41 50 19 09

## Arrivée et Départ de la commune

Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître à la mairie munis d'une pièce d'identité.  
Vous pourrez en profiter pour vous inscrire sur les listes électorales.  
Ceux quittant la commune doivent aussi passer à la mairie pour communiquer leur nouvelle adresse.  
Merci d'en parler autour de vous.

## RECENSEMENT



**bientôt 16 ans ?**

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE**

**www.defense.gouv.fr**  
Rubrique "Jeunes et JAPD"

**RECENSEMENT en MAIRIE** OBJECTIF CITOYEN

une attestation te sera remise

**Le recensement est obligatoire** entre le jour du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.

**L'attestation de recensement** est obligatoire, entre 16 et 18 ans, pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Renseignements et contact**  
Dépt : 44 - 49 - 85  
Centre du Service National  
BP 18  
44998 NANTES ARMEES  
tél. : 02.28.24.26.24  
csn-nte@dsn.sga.defense.gouv.fr

Elle va me servir à quoi cette attestation de recensement ?!

A quoi ?... Mais enfin ! Pour la conduite accompagnée, pour passer tes examens, tes concours et participer à la J.A.P.D.

**SGA**  
Secrétariat général pour l'administration

# Permanences sociales

## PERMANENCES CENTRE SOCIAL JEAN DIMA

5, place Justice de paix (près de la mairie)  
De 9h à 12h30 et de 14h à 18h (Fermeture le vendredi à 17h)  
Tél : 02.41.59.77.09  
contact@douelafontaine.centresocial.org

### ADMR (Aides ménagères)

Aide aux personnes âgées et handicapées  
Aide aux familles et participations aux tâches quotidiennes.  
M<sup>me</sup> Brebion, tous les jours 10h à 12h et 14h à 17h

### CAF (Caisse d'Allocations familiales)

Le lundi matin de 11h à 12h30

### CONCILIATION JUDICIAIRE

Médiation, conseil pour tout litige judiciaire  
M<sup>r</sup> LEDRU, sur rendez-vous au secrétariat 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi matin  
de chaque mois

### CONSEILLER CONJUGAL

Ecoute, Soutien psychologique, individuel ou en couple  
M<sup>r</sup> REVAULLT Sur rendez-vous au secrétariat, le jeudi de 14h à 20h.

### DIALOGUES (Aide psychologique pour tous)

Entretiens individuels, de couples, de famille, groupe de paroles, formation en psychologies auprès de professionnels, soirées débats, encadrés par un psychologue.  
Les mardis de 11h à 19h.

### SECURITE SOCIALE

www.securite-sociale.fr  
M<sup>me</sup> Daheuille / Mr Moens, le mercredi de 14h à 16h 30 (sauf vacances scolaires)

### IMPOTS (En période fiscale uniquement)

Demander les dates au secrétariat

### FNATH (Mutilés du travail)

3<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 10 h à 11 h 30

### ESPACE MULTIMEDIA

Consultations, initiation à Internet, formations sur des logiciels. Point Cyb.  
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h.  
Place Flandre Dunkerque (à côté de l'AIE) - Tél : 02 41 59 84 52

## PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE (DISS) REGIME SECURITE SOCIALE

M<sup>me</sup> LELIEVRE Florence  
Centre de Circonscription d'Action Sociale et de Santé  
Place René Nicolas (En face de l'AIE)  
Le lundi de 14h à 17h, Le jeudi de 9h30 à 12h  
Tél : 02.41.40.21.10

## ANTENNE MSA REGIME AGRICOLE

Centre des Fontaines (près de la gare routière)

- ASSISTANTE SOCIALE (MSA)  
M<sup>me</sup> GLEMIN : Permanences téléphoniques le mardi de 9h30 à 12 h 30 au 02.41.59.11.10
- CONSEILLERE EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE  
M<sup>me</sup> MEAR - Permanences téléphoniques le mardi de 9h30 à 12h30 au 02.41.54.06.44 jusqu'au 12 h.
- PERMANENCES ADMINISTRATIVES  
(Prestations, dossier retraite, logement...)  
Le lundi de 9h à 12h30  
Le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30  
au 02.41.59.11.10

## PERMANENCES AINES SERVICES CLIC DU SAUMUROIS

(Le centre local d'Information et de coordination gérontologique (CLIC) du Pays Saumurois est un dispositif de proximité et d'écoute qui prend en compte tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées.

Accueil personnalisé et gratuit, ce lieu d'information et de coordination des dispositifs et des acteurs existants permet d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées et de les informer quelles que soient leurs préoccupations, de faciliter leur maintien à domicile et de préparer l'entrée en institution quand le maintien à domicile n'est plus envisageable.

La coordinatrice Céline LAMOUREUX, peut vous recevoir lors des permanences indiquées ci-dessous ou se déplacer à votre domicile.

A Doué La fontaine, Hôpital rural, à côté du réseau gérontologique,

La mardi de 9h à 12h30 et de 14 h à 17h30 sur Rendez-vous CLIC Du Pays Saumurois  
Tél. 02 41 51 47 50

## ASSOCIATION DU RESEAU GERONTOLOGIQUE DU SUD-SAUMUROIS

Hôpital local de Doué la Fontaine  
30, ter rue Saint-François  
49700 DOUE LA FONTAINE  
Tél. / Fax : 02.41.83.46.74

# Infos extra communales

## Pour bouger plus, des moyens mis en place pour tous

### Anjou-Bus ! Les transports avec Anjou Bus

**1. Le tarif « solidarité »** s'adresse à vous si vous percevez le RMI ou l'API, si vous êtes ayant droit d'un allocataire RMI, API ou stagiaire de la formation professionnelle, demandeur d'emploi, personne en contrat aidé. Vous devez résider en Maine et Loire et justifier de ressources inférieures à 80% du SMIC net.

Votre carte de transport peut être établie par la mairie où la gare routière, elle sera valable trois mois et vous permettra de circuler dans tout le département pour seulement 0,50 euros.

**2. La carte jeune :** Les jeunes de moins de 25 ans peuvent voyager dans le département pour 1,40 euros par trajet quelque soit la distance, le mercredi après 12h et le samedi toute la journée. Une condition : résider où être scolarisé en Maine et Loire. La carte, valable un an, s'obtient en mairie où à la gare routière en présentant une photo d'identité et un certificat de scolarité où d'apprentissage

**3. Un tarif générique :** Plus de 200 cars circulent chaque jour sur les routes du département : chacun peut les utiliser avec un système de paiement au ticket (achat à l'unité où par carnets de 10 tickets) où par abonnement mensuel avec des tarifs dégressifs, A voir auprès des chauffeurs où des gares routières :

- Angers, Esplanade de la gare SNCF, Tél. : 08 20 16 00 49.
- Saumur, Place Balzac
- Cholet, Boulevard Faidherbe, Tél. : 02 41 62 11 86
- Internet du conseil général : [www.cg49.fr](http://www.cg49.fr)

### Covoiturage

Diviser vos frais de transport, votre fatigue et votre émission de CO2 par 2, 3 ou 4, en partageant un moment convivial ! Que vous soyez conducteur ou passager, inscrivez vous gratuitement et mettez votre trajet en ligne dès maintenant sur [www.covoiturage49.fr](http://www.covoiturage49.fr) afin de trouver votre ou vos coéquipiers.

#### Le Saviez-vous ?

Votre voiture vous coûte au minimum 0.30€ du Km  
80% des conducteurs sont seuls dans leur voiture.  
26% des émissions de gaz à effet de serre sont produits par les transports

Le covoiturage.... « En Maine et Loire, on roule ensemble » Le site internet [www.covoiturage49.fr](http://www.covoiturage49.fr) a été mis en place par le conseil général et est tenu à jour pour permettre à chacun de proposer et /où d'utiliser le plus simplement possible le système de covoiturage. Economique et convivial n'hésitez pas à vous inscrire.....

**Destiné vous permet de bouger sans utiliser sa voiture :** [www.destineo.fr](http://www.destineo.fr)

Vous voulez vous déplacer en pays de La Loire ? Vous n'avez pas de voiture ou vous souhaitez l'utiliser le moins possible ? Destiné est fait pour vous.

Grâce à ce site Internet, proposant des informations sur les différents modes de transport (bus, tramway, autocar, train, navette fluviale, avion), calculez votre itinéraire dans la région, consultez les horaires, les plans de réseaux.

### ACTIcarte, pour faciliter vos déplacements

ACTIcarte est destinée aux personnes résidant en Pays de la Loire, inscrites comme demandeurs d'emploi et justifiant d'une indemnisation dont le montant est inférieur à 80 % du SMIC brut (39 h) ou d'une non indemnisation.

ACTIcarte est une carte de transport qui propose une réduction de 75 % sur le billet tarif 2° classe pour tous les trajets effectués en pays de Loire, en trains TER, trains grandes lignes (hors TGV) et autocars régionaux.

ACTIcarte est également valable sur certaines liaisons interrégionales jusqu'à Redon, La Rochelle, Alençon, Nogent le Rotrou, Bressuire, Niort. Cette carte peut-être utilisée quel que soit le motif de déplacement : recherche d'emploi, loisirs...

ACTIcarte est annuelle, gratuite et nominative, elle devra accompagner le titre de transport, donnant droit à une réduction de 75 % du prix du billet plein tarif 2° classe.



# Infos extra communales

SOLIDARITÉ EN ACTION

## LE TRANSPORT SOLIDAIRE

L'association TACT, autour de notre Conseiller Général Bruno Cheptou, a pour objet de promouvoir toute initiative de nature à générer un développement cohérent de notre territoire. Dans ce but, cinq groupes de travail se sont constitués. Le transport solidaire est le fruit de la réflexion de la commission « services à la population ».

Le service Transport Solidaire s'adresse aux personnes qui, en raison de leur situation particulière, ne sont pas en mesure de recourir à un autre moyen de se déplacer : famille, voisinage, ambulance, taxi, transport en commun ....

Les conditions pour être utilisateur du service sont les suivantes :

- \* Habiter le canton
- \* Passer en priorité par un intermédiaire tel que : Médecins et pharmaciens du canton, Travailleurs Sociaux de la Circonscription de Doué, AIE, Centre Social Jean DIMA, CCAS Mairie, Service Solidarité de la paroisse : Coin Rencontre et Secours Catholique, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (ADAPEI), ASPFA...

Cette plate-forme de solidarité fonctionne grâce à des conducteurs bénévoles dont un grand nombre vient du Coin Rencontre qui avait déjà une expérience plus informelle en la matière.

D'Avril à Novembre 2007, les 34 missions transport-solidaire ont concernées 15 personnes différentes et 10 conducteurs bénévoles. Les motifs de transports les plus fréquents sont médicaux (visite chez un médecin ou un spécialiste ...), sociaux ou administratifs (ANPE, tribunal..)

Les personnes transportées participent modiquement aux frais occasionnés (de 1€ à 10€) en fonction de la distance (sur Doué, Saumur ou Angers) et de leur capacité financière.

Pour que l'action puisse être pérennisée, la présence de nouveaux conducteurs est souhaitée. L'association recherche des conducteurs dans toutes les communes de notre canton. L'association indemnise les bénévoles pour les frais occasionnés par les déplacements.

## LE COVOITURAGE

L'Association TACT a aussi mis en place une plate-forme de covoiturage au service des habitants du canton.

La plate forme Covoiturage vise à mettre en relation des personnes qui se déplacent avec leur véhicule avec d'autres qui ont besoin d'effectuer le même trajet aux mêmes horaires. Ce covoiturage peut concerner :

- \* des déplacements, réguliers ou exceptionnels, sur un territoire proche : le canton de Doué pour se rendre au marché, chez le médecin...
- \* ou la France entière.

Chaque utilisateur devra adhérer à la Charte du Covoiturage que l'Association TACT lui fera parvenir avant la première mise en relation.

Cette Charte préconise ce que doivent être les relations entre les utilisateurs (courtoisie, règles du code de la route, ...).

L'association s'engage à informer les utilisateurs adhérents de toutes les propositions correspondant à leurs demandes dès qu'elles arriveront à la plate-forme.

Une participation de 5€ sera demandée pour adhérer au service. L'Association TACT prenant en charge les frais de fonctionnement.

## LES COORDONNEES DE L'ACTION

Si vous désirez des renseignements complémentaires sur l'action de transport solidaire (soit parce que vous auriez besoin d'être transporté, soit pour nous rejoindre comme bénévole) ou vous inscrire sur la plate-forme de covoiturage, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par courrier électronique dont les coordonnées sont données ci-dessous :

Tél. 06 37 04 00 68

E-mail : [transport.tact@orange.fr](mailto:transport.tact@orange.fr)

## Portage des repas à domicile

**Principe :** Livraison l'après-midi du lundi au samedi pour les 7 jours de la semaine.

Personnalisation possible des repas selon vos goûts et régimes éventuels à communiquer dès l'inscription.

Mise à disposition gratuite d'un four à micro-ondes.

**Composition d'un plateau :** Repas complet conditionné en barquettes filmées prêt à réchauffer.

- Potage
- Entrée
- Plat protidique (viande poisson)
- Garniture (légumes ou féculents)
- Fromage
- Dessert

**Prix d'un repas :** 7.70 €

**Inscription :** La durée minimale est de 15 jours et la commande minimale est de 4 repas par semaine

Contacts : Martine MOGER Tél : 02 41 83 46 15

Hôpital local - Tél : 02 41 83 46 19

## Aide à Domicile en Milieu Rural



**Savez-vous ce que notre service famille peut faire pour vous ?**

▪ Une famille, c'est du travail ...

Vous attendez un enfant, votre grossesse vous fatigue. Vous êtes débordée par l'arrivée d'un enfant, de jumeaux, ou de triplés ou votre retour de la maternité est difficile..

Vous n'avez plus assez de bras pour vous occuper de tout à la fois .

▪ Une famille, c'est fragile

Quand l'un des enfants est malade il faut tout de même s'occuper des autres. Quand l'un des parents tombe malade, l'autre se retrouve seul pour tout assumer.

C'est le coup de main que vous attendez ; les tâches quotidiennes, la préparation du repas, le repassage, la toilette du bébé. Cela permet de souffler.

Les intervenants de l'ADMR sont des professionnels qualifiés.

N'hésitez pas des aides financières sont possibles.

**Pour plus de renseignements, veuillez contacter l'ADMR à l'adresse suivante :**

ADMR du Pays Douessin

30 ter, rue Saint François - 49700 Doué-La-Fontaine - Tel : 02.41.83.46.44

**L'ADMR est un réseau proche de vous**

- Aide aux personnes âgées et handicapées
- Aide aux familles
- Aide aux particuliers Tout le monde peut faire appel à l'ADMR

Sur la commune, vous trouverez des personnes susceptibles de vous aider dans vos démarches et pour remplir vos dossiers pour les demandes d'aides ménagères ou d'aide aux familles.

M<sup>me</sup> Monique METIVIER Tel : 02 41 50 33 96

M<sup>r</sup> Joseph GIRARD Tel : 02 41 59 19 20

# Aides pour l'habitat

## Propriétaires de logements qui nécessitent des travaux Locataires avec de faibles revenus

⇒ **Le logement conventionné**

**Le Syndicat Mixte du Schéma Directeur du Saumurois (S.M.S.D.S).est interlocuteur**

### ✓ **Pour les propriétaires de logement.**

Vous êtes propriétaires d'un logement de plus de 15 ans qui demande des travaux d'amélioration.

Vous pouvez obtenir des aides financières pour la réalisation des travaux en passant une convention avec l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat)

Vous avez des obligations et des droits

- Louer ce logement à des personnes à faibles revenus le temps de la convention (9 ans)
- Bénéficier d'une aide à la gestion locative par le S.M.S.D.S.

Etablissement du contrat de location états des lieux, aide aux démarches administratives

Propositions de 3 locataires pour l'attribution du logement

Intermédiation entre le propriétaire et le locataire en cas de conflit

### ✓ **Pour les futurs locataires**

Vous recherchez un logement en location et vous avez de faibles revenus

Vous pouvez contacter le S.M.S.D.S. pour remplir une demande de logement privé conventionné

Vous êtes mis en relation avec le propriétaire dont le logement conventionné est disponible et adapté à vos besoins

### **Ces logements conventionnés permettent :**

- La possibilité de recevoir l'APL (Allocation personnalisée au logement)
- L'aide à la gestion locative par le S.M.S.D.S.

Aide, le conseil et l'information sur les démarches pour faciliter l'accès et le maintien dans le logement (AFL, FSL...)

Intermédiation entre le propriétaire et le locataire en cas de conflit

## Appel à volontariat pour le logement des jeunes, apprentis, stagiaires ou saisonniers

Une bourse au logement a été créée par le S.M.S.D.S. afin de mettre en relation des propriétaires de logements disponibles, même sur des périodes très courtes et des jeunes qui ont un besoin temporaire de logement en échange d'un loyer modéré ou de menus services.

Un accompagnement est possible pour faciliter la relation locative avec l'établissement d'une convention

N'hésitez pas à nous impliquer pour faciliter les conditions de formations des jeunes sur notre territoire, une chambre disponible quelques mois peut dépanner un stagiaire.

**Syndicat Mixte du Schéma Directeur  
du Saumurois**

**SMSDS**  
**25 Quai Carnot 49450 SAUMUR**  
**Tél. 02 41 40 45 56**  
**[Planification@agglo-saumur.fr](mailto:Planification@agglo-saumur.fr)**

Depuis le 6 novembre 2006, jusqu'au 29 octobre 2007, le conseil s'est réuni onze fois. Nous avons délibéré à 105 reprises. Vous trouverez ci après le résumé des principales décisions.

## HABITAT et URBANISME

### Permis de construire

Depuis novembre 2006, jusqu'au 31 octobre 2007, il a été délivré cinq permis de construire à usage d'habitation. Ceci marque une réelle diminution par rapport à la moyenne annuelle de 12 permis accordés chacune des cinq années précédentes.

La limitation des zones constructibles avec l'application du Plan local d'urbanisme explique ce phénomène. La demande de terrains est toujours importante. Cependant, il reste désormais peu de terrains disponibles sur le territoire municipal.

### Droit de préemption urbain (DPU)

Le 22/01/2007 le conseil a voté l'instauration du droit de préemption urbain. Cette possibilité est donnée aux communes dotées d'un plan local d'urbanisme (PLU). C'est le cas à Louresse depuis l'adoption du PLU le six novembre deux mille six.

Le DPU permet à la commune de mener une politique foncière en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement pour l'acquisition de biens à l'intérieur d'un périmètre déterminé.

Il est intéressant pour la commune d'avoir la possibilité de préemption sur certaines zones nécessaires au développement de l'agglomération et à la restructuration d'îlots anciens du bourg.

**Le DPU pourra s'exercer sur les zones urbaines du bourg de Louresse et du village de Rochemenier (UH, UHa, UHb, UHab, UHg, UE et UYa), ainsi que sur l'ensemble des zones à urbaniser (1AUh, 1AUha, 1AUya et 2AUh) afin de permettre éventuellement :**

- la réalisation de nouveaux quartiers d'habitat,
- l'extension de la zone d'activités,
- l'extension des équipements publics existants et l'implantation d'une nouvelle salle des fêtes,
- la restructuration d'îlots anciens,
- la mise en oeuvre d'une politique de développement touristique.

### 29/10/2007 Clôture des propriétés.

Le conseil a pris connaissance de la nouvelle réglementation en matière d'urbanisme et d'occupation des sols. Pour clarifier toutes les situations, il décide à l'unanimité que toute demande de clôture devra faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie.

## PARC NATUREL REGIONAL

A l'occasion de la séance du 13/08/2007, le conseil a adopté le projet de charte révisée du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

## BATIMENTS MUNICIPAUX

Réparation de la cloche de l'église de Louresse. Le 11/06/2007, le conseil accepte le devis de l'entreprise Bodet pour un montant de 1518 € TTC.

# Conseil Municipal

Restauration de la voûte lambrissée de l'église de Rochemenier, le 13/08/2007 le conseil confirme la décision de la commission d'ouverture des plis. Il décide de confier les travaux à l'entreprise ASSELIN pour un montant de 45259 € TTC. Une subvention a été allouée par le Pays Saumurois pour un montant de 7870 €.

## **Salle du conseil**

Le 26/02/2007 le conseil accepte le projet de réhabilitation de l'ancienne classe pour la transformer en salle de réunion. Le montant des travaux s'élève à 225023 € HT.

Le 07/03/2007, il est décidé l'achat d'une table pour la future salle des conseils. Le devis de l'entreprise MOBEL LINCA est retenu pour un montant de 1463 € HT. Il est possible d'installer dix huit personnes autour de cette table.

11/06/2007, le devis de 3770 € HT de Monsieur Mignot est accepté pour la pose de doubles rideaux dans la salle du conseil.

La salle a été utilisée la première fois à l'occasion de la réunion de conseil du 13/08/2007.

## **Terrain de sport et salle de réunion familiale.**

23/04/2007. Le conseil retient le devis de l'entreprise JUSTEAU pour l'aménagement d'un terrain de basket sur le terrain près de l'école. ( 10977 € TTC )

13/08/2007 décision de construction d'une salle de réunion familiale avec préau pouvant accueillir cinquante personnes. Cette construction sera également implantée sur le terrain proche de l'école. Elle remplacera la salle détruite pour la construction de l'école.

Le 29/10/2007 la maîtrise d'oeuvre est confiée à Madame Corinne THIBAUT RAMBAUD, architecte DPLG à Doué la Fontaine et Monsieur Bruno DESVALLON, Maître d'oeuvre à Doué la Fontaine.

La mission de maîtrise d'oeuvre est fixée à 7% du montant total des travaux. Le montant estimatif des travaux s'élève à 185000 € HT.

## **Matériel**

le 22/01/2007, le conseil accepte de renouveler le matériel informatique et les logiciels de la mairie. Le contrat est de trois ans, 3796 € HT la première année et 2606 € HT les deux années suivantes.

## **Départ à la retraite de nos deux incontournables ... Nicole**

Au 31 août 2007, Nicole JARRY et Nicole MABILLE ont fait valoir leurs droits à la retraite. Pour les remercier du travail qu'elles ont accompli, le conseil a décidé de leur offrir une croisière en bateau sur la Mayenne



*Photo de la sympathique réception en leur honneur le 02 juillet 2007*

## VOIRIE

Le 26/12/2006, après avoir pris connaissance de l'estimation du programme voirie 2007 établi par la DDE, le conseil municipal a décidé d'inscrire la somme de 43394 € au budget.

Le 26/02/2007, le conseil valide la proposition du Syndicat d'Electricité de Maine et Loire concernant le remplacement de huit lanternes d'éclairage du bourg. Le coût des travaux est de 5115 € TTC.

23/04/2007, Travaux rue des caves. Le devis de l'entreprise BOUCHET est retenu pour un montant de 3569 € TTC.

13/082007 inscription de chemins ruraux au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée non motorisée.

### **Le conseil s'engage à :**

- garder le caractère public des sentiers
- entretenir les chemins
- ne pas goudronner les portions non revêtues
- informer le conseil général de toutes modifications concernant le ou les itinéraires inscrits.

Le 11/06/2007, il a été confié l'entretien des nouveaux espaces verts du bourg à l'entreprise Vert Espace pour un coût annuel de 2453 € TTC.

Ci contre la nouvelle perspective de l'entrée du bourg depuis la fin des aménagements



*La mise à l'eau des poissons*

### **Plan d'eau**

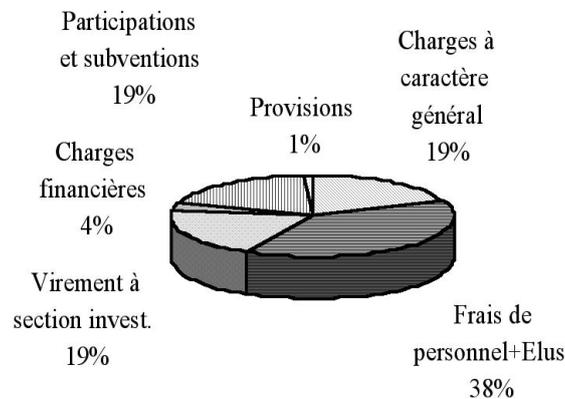
Le 07/03/2007 nous avons fixé l'autorisation de pêche au « plan d'eau du Marais » aux conditions suivantes :

- chaque année du 1er mai au 31 octobre,
- les jours autorisés sont le mercredi, samedi et dimanche et jours fériés
- les pêcheurs doivent être munis d'une carte de pêche achetée soit en mairie soit au café restaurant « la douceur angevine ».
- le prix des cartes est fixé à 20 € l'année pour les habitants de la commune et à 3,50 € la journée pour les invités habitants hors commune.
- 14/03/2007, décision d'installer des sanitaires au plan d'eau pour une somme de 3882 € TTC.

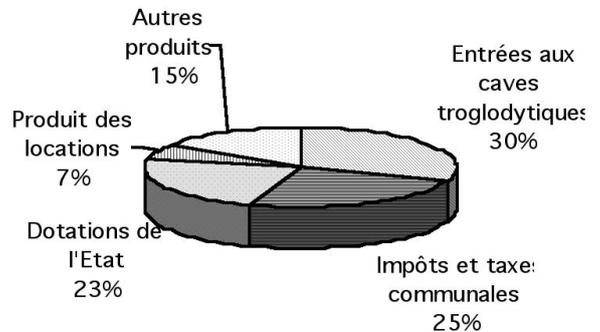
Le 29/10/2007 il est décidé d'acheter 200 kg. de poissons

# Budget

## SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES



## SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES



Le montant total du budget de fonctionnement 2007 est de 681714 € contre 641465 € en 2006  
 Cette année il fait apparaître un excédent de 131 000 €. Avec le report de l'année précédente, il permet le virement à la section d'investissement de 308 900 €.

### Recettes de fonctionnement :

La principale recette de fonctionnement est toujours celle du musée troglodytique de Rochemenier et représente 30% du Budget

### Les prix des entrées pour 2008 seront de :

	Adultes	Scolaires, étudiants
<b>INDIVIDUELS</b>	4.90 €	2,50 €
<b>GROUPES</b>	3.30 €	2,30 €

### Le taux des taxes communales est inchangé.

Taux et produit des taxes communales :	Taux	Produit 2007	2006	2005	2004
Taxe d'habitation	9,41%	40 359 €	34026	31279	28992
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,73%	36 261 €	34407	31222	25963
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	25,63%	25 322 €€	24964	30653	30013
Taxe professionnelle	9,46%	64 867 €€	69616	60752	55748

L'ensemble des taxes communales représente 25% du budget.  
 Les différentes dotations de l'Etat représentent 23% du budget.  
 La location des immeubles de la commune représente 7% du budget.  
 Autres produits 15% du budget.

Les évolutions de recettes de taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties sont toujours le reflet d'une augmentation des logements sur la commune.  
 La taxe professionnelle a diminué de 7 % mais elle reste nettement supérieure à 2004.  
 Malgré ces évolutions, la structure des recettes est identique à celle des années précédentes.

# Plan Local d'Urbanisme

Le PLU en élaboration depuis septembre 2004 a été achevé cette année par l'enquête publique et l'arrêté municipal qui en a suivi.

*Un règlement a été déterminé, en voici un résumé*

➤ **Article 1 Champ d'application au PLU**

Le présent règlement s'applique à la totalité du territoire de la commune de Louresse-Rochemenier.

➤ **Article 2 Portée respective du règlement à l'égard d'autres législations relatives à l'occupation des sols**

Restent et demeurent applicables les autres législations relatives à l'occupation des sols et notamment celles du code de l'urbanisme, du code de la construction et de l'habitation, du code civil, du code Minier, du code général des impôts, de la loi du commerce et de l'artisanat, du règlement sanitaire départemental et celles relatives aux servitudes d'utilité publique, aux installations classées pour la protection de l'environnement, à la domanialité publique (code voirie routière, code fluvial), à l'environnement.

➤ **Article 3 Division du territoire en zones**

**Zones urbaines** dites zones « U », dans lesquelles les équipements publics existant ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter.

**La zone UH** est une zone mixte accueillant à la fois de l'habitat, des commerces, des équipements, mais aussi quelques activités artisanales ou agricoles.

- **Secteur UHb** Correspond aux extensions urbaines récentes dotées de règles spécifiques notamment en terme de caractéristiques des terrains, de hauteur des constructions, de stationnement, etc...

- **Secteur UHg** Correspond à un secteur de forte sensibilité paysagère nécessitant la mise en œuvre d'une opération groupée à la formation urbaine maîtrisée.

**La zone UE** est créée pour des équipements futurs

**La zone UY** est créée pour les sites réservés à l'accueil d'activités

**Zones à urbaniser** dites zones « AU », correspondant à des secteurs de la commune à caractère naturel destinés à être ouvert à l'urbanisation.

**Les zones AU « strictes »** (vocation future habitat) dont l'ouverture à l'urbanisation est subordonnée à une modification du PLU car les voies publiques et les réseaux d'eaux, d'électricité et le cas échéant, d'assainissement existant à la périphérie immédiate de la zone AU, n'ont pas une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble de cette zone.

**Les zones AU** au sein desquelles les constructions sont autorisées (appelées AU indicées). Soit lors de la réalisation d'une opération d'aménagement d'ensemble, soit au fur et à mesure de la réalisation des équipements internes à la zone prévue par le projet d'aménagement et de développement durable et le règlement, car les voies publiques et les réseaux d'eaux, d'électricité et, le cas échéant, d'assainissement existant à la périphérie immédiate de la zone AU « indicée » ont une capacité suffisante pour desservir les constructions prévues dans l'ensemble de cette zone.

- **Zone AUy** à vocation d'activités

**Zones agricoles** dites zones « A » correspondant aux secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

# Plan Local d'Urbanisme

**Les zones naturelles et forestières** dites zone « N » correspondant aux secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

- **Secteur NI** à vocation de détente et de loisirs (plan d'eau communal)

## ➤ **Article 4 Emplacements réservés**

Les emplacements réservés aux voies et aux ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts, bien que situés dans des zones urbaines ou des zones naturelles, ne peuvent être construits ou recevoir une autre destination que celle prévue au plan.

Le document graphique fait apparaître l'emplacement réservé tandis que sa destination, sa superficie et son bénéficiaire sont consignés dans la liste des emplacements réservés annexée au plan d'occupation des sols.

## ➤ **Article 5 Reconstruction après sinistre**

Dans le cadre du PLU, la règle générale définie par l'article L111-3 du code de l'Urbanisme s'applique : « La reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit par un sinistre est autorisée nonobstant toute disposition d'urbanisme contraire, dès lors qu'il a été régulièrement édifié »

## ➤ **Article 6 Espaces boisés classés**

Les plans locaux d'urbanisme peuvent classer comme espaces boisés, les bois, forêts, parcs à conserver, à protéger ou à créer, les arbres isolés, les haies ou réseaux de haies, les plantations d'alignement.

Ce classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation des sols de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création de boisements.

Il entraîne le rejet de plein droit de la demande d'autorisation de défrichement.

Suite à ces dispositions générales, des dispositions détaillées ont été définies sur chaque zone :

C'est le règlement du PLU.

Si vous avez un quelconque projet de construction, de rénovation d'implantation de clôture et même de haies....Il est souhaitable que vous passiez à la mairie afin de vérifier les contraintes de votre terrain et de faire les demandes nécessaires.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
de la région de Doué-la-Fontaine

# A propos de la Communauté de Communes

## Centre aquatique

La construction officiellement démarrée par la pose de la première pierre le 19 avril 2007, devrait être livrée pour l'été prochain

### Rappel du calendrier des réalisations :

Mai 2000 : conclusion de l'étude de faisabilité  
Septembre 2002 : résultat du concours de maîtrise d'œuvre  
2003-2004 : travail sur les incidences financières et fiscales  
Mai 2005 : décision de réaliser le centre aquatique  
2006 : études préalables à la construction  
2007-08 : travaux de construction  
Été 2008 : ouverture au public.



Le patrimoine, atout majeur de notre région

## Un Office de tourisme intercommunal



Il assure la promotion du territoire de la Communauté de Communes par tous les moyens de communication modernes et par l'accueil professionnel des animatrices.

Le classement en deux étoiles a été sollicité pour l'office de tourisme de Doué La Fontaine et sa région.

Un arrêté préfectoral a classé dans la catégorie deux étoiles l'office du tourisme, le 6 septembre 2007

Office de Tourisme de Doué-la-Fontaine et sa région

Place des Fontaines 49700 Doué-la-Fontaine - Tél. : 02 41 59 20 49 - Fax : 02 41 59 93 85

## Service Public d'Assainissement Non Collectif

Ce service est en place depuis le 1er janvier 2006. Le rapport annuel de ce service a été présenté aux conseillers communautaires le 27 mars 2007 puis transmis aux communes.

L'état des lieux de toutes les installations non raccordables aux réseaux d'assainissement collectif, démarré en octobre 2006, se poursuit.

Après l'organisation d'une réunion publique dans chaque commune, le contrôle diagnostic a concerné les communes de :

- Louresse Rochemenier (131 installations vérifiées)
- Les Verchers sur Layon (170 installations vérifiées)
- Les ulmes (17 installations vérifiées)
- Doué La Fontaine (72 installations vérifiées)
- Dénézé sous doué (en cours)

En 2008 sont prévues les communes de

- Brigné sur Layon
- Saint Georges sur Layon
- Concourson sur Layon

## Numérisation du cadastre

Après la numérisation de l'ensemble des communes et la validation du cadastre vectorisé par les services de la Direction Générale des Impôts, une réflexion sur l'ajout des couches graphiques supplémentaires a été menée.

La société Erige a été retenue pour réaliser l'intégration des plans locaux d'urbanisme, du cadastre viticole et du zonage assainissement dans le système d'informations géographiques.

# A propos de la Communauté de Communes



## Terrain des Gens du voyage

Le terrain d'accueil des gens du voyage a ouvert en avril 2006

Il dispose de 11 emplacements équipés de blocs sanitaires dont un pour personnes à mobilité réduite. Chaque emplacement a un fonctionnement individualisé. Un système de Pré-paiement des consommations eau et électricité a été mis en place. L'Etat apporte une aide financière à la communauté de communes pour l'entretien de cet équipement à hauteur de 3 311€ par mois.

Un gestionnaire et un agent d'entretien à mi-temps ont pour mission d'accueillir et informer les familles, encaisser les pré-paiements eau et électricité et les cautions, assurer le suivi quotidien des équipements et la propreté du site.

## La Halte-garderie

C'est un lieu d'accueil pour les enfants de 3 mois à 4 ans

La halte garderie « la pitchounerie » s'adresse aux enfants de moins de 4 ans. Cette structure permet aux parents de confier leur enfant sur des temps courts pour accomplir des démarches où se rendre à un rendez-vous et aux enfants de découvrir la vie collective.

La capacité de l'accueil est de 20 enfants simultanément. Le nombre d'enfants accueillis est en hausse. la moyenne est passée de 10 enfants en 2002 à 13 enfants en 2006.

**Adresse des locaux :** 3 rue de la Sirène - 49700 DOUÉ-LA-FONTAINE

**Horaires :** lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h.

**Inscriptions :** contactez Babette LEROUX, directrice de la halte-garderie Tél. 02 41 59 76 98



## La Crèche Familiale

La crèche familiale « Les petites frimousses » est un service de la communauté de communes regroupant des assistantes maternelles agréées sous la responsabilité d'une directrice.

Elle accueille les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans et 3 mois (4 ans en périscolaire).

Les enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles. Ils bénéficient d'activités collectives (ateliers d'éveil) animés en alternance par la directrice ou une éducatrice de jeunes enfants. Des sorties sont également organisées (visite, spectacle au théâtre de Doué-La fontaine, Zoo, etc...)

Au 31 décembre 2006, la crèche familiale compte 15 assistantes maternelles qui accueillent au total 35 enfants.

**Adresse des locaux :** 3 rue de la Sirène - 49700 DOUÉ-LA-FONTAINE

**Horaires :** Ouverture des bureaux les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h. Horaires d'accueil des enfants en fonction des besoins des parents.

**Inscriptions :** contactez Anne LICKEL, directrice de la crèche familiale Tél. 02 41 59 76 98

## Ecole de Musique

La communauté de communes de la région de Doué la Fontaine, les villes de Saumur et Montreuil-Bellay qui disposent chacune sur leur territoire d'une école de musique, ont souhaité unir leurs compétences et créer une seule école intercommunale.

Ce regroupement permet de proposer aux habitants une offre d'enseignement et d'éducation musicale plus qualitative, plus ouverte et donc plus en phase avec la demande sociale et les pratiques instrumentales et musicales actuelles. La gestion administrative et comptable est facilitée. Grâce à une subvention du Conseil Général, la participation financière des familles est diminuée.

Les cours de musique restent dispensés à Doué La Fontaine, dans l'ancienne école Jean Mermoz.

Retrouvez ces infos sur [www.cc-douelafontaine.com](http://www.cc-douelafontaine.com)

Et dans le journal "Découvrir" qui paraît deux fois par an en juin et en décembre

Communauté de Communes de la région de Doué la Fontaine

19 rue de la providence 49700 DOUE LA FONTAINE Tél. 02 41 83 11 80

## « Passer de 5 % à 10 % de production énergétique renouvelable en Pays Saumurois à l'horizon 2013 »

Tel est l'objectif recherché par le Pays Saumurois, en partenariat avec le Pays de Loire en Layon, à travers son programme de développement des agro-ressources

Nombre de nos déchets sont perdus, inexploités. Pour beaucoup, ils peuvent être transformés pour produire de la chaleur. Dès janvier 2008, le Pays Saumurois s'inscrit dans une démarche de sobriété et d'efficacité énergétique pour encourager et développer les énergies renouvelables. Préalablement à toute installation, les sites et partenaires concernés feront l'objet d'une analyse systématique détaillée de la consommation en énergie et des préconisations seront proposées pour la maîtrise de cette consommation.

### Le Pays Saumurois s'attachera donc à accompagner la mise en place sur son territoire :

- de réseaux de chaleur,
- d'installations de production de biogaz,
- de chaufferies bois collectives,
- de chaudières automatiques individuelles,
- d'installations de cogénération,
- ...



Considérant les ressources locales mobilisables et pour que ce développement puisse être raisonné à l'échelle du territoire, un accompagnement sera proposé à tout porteur de projets.

## « Un coup de Pouce » à la création d'entreprises avec Pays Anjou Initiative

Cette action lancée en 1995, permet de proposer aux créateurs / repreneurs d'entreprises s'installant en Pays Saumurois un prêt sur l'honneur à 0% allant de 1600 à 7600 €.

En 3 ans, la plate-forme est montée en puissance avec de plus en plus de demande de prêts (une dizaine de prêts accordés début 2000, une vingtaine depuis 2 ans).

Depuis le début de l'année 2007 une cinquantaine d'entreprises ont été reçues et 19 entreprises ont d'ores et déjà vu leur demande de prêt acceptée pour un montant total de 89 200 € et 33 emplois à la clé. Les bénéficiaires de prêt bénéficient également d'un suivi durant les trois premières années permettant de mettre toutes les chances de leur côté pour pérenniser l'activité.



Depuis 1995

- 143 entreprises aidées
- Création de 287 emplois locaux
- Plus de 652 000€ de prêts accordés

# Pays Saumurois

## **PARTEMPS – Répondre aux besoins des entreprises et préparer les demandeurs d'emploi à l'emploi partagé**

**PARTEMPS** est un projet qui émerge sur le Fonds Social Européen et couvre deux Pays voisins : **le Pays Saumurois et le Pays de Loire en Layon.**

### **Il répond aux problématiques communes de ces territoires au niveau de l'emploi :**

- emplois saisonniers en grand nombre
- taux de chômage élevé
- qualifications de faible niveau



### **Plusieurs expérimentations menées en 2006 et 2007**

- Création, développement et consolidation de groupements d'employeurs. Aujourd'hui et depuis le début de l'action, plus de trente entreprises ont adhéré à un G.E. sur le territoire.
- Sensibilisation des entreprises et des partenaires du territoire aux notions d'emploi partagé et de poly compétence.
- Conception de plans de formation, d'outils de recrutement et de suivi en entreprise pour favoriser l'accès à l'emploi partagé des publics éloignés de l'emploi.
- Organisation de formations modularisées pour les demandeurs d'emploi : formation de 3 mois à la poly compétence pour 12 personnes (entretien d'espaces verts, petite maçonnerie, viticulture, pépinières), formation technique d'une semaine à l'ébourgeonnage pour 20 personnes, formation technique à la greffe de rosiers pour 4 personnes.
- Mise en place d'une veille partenariale permettant de mesurer et d'analyser les besoins en emploi sur l'ensemble du territoire et sur plusieurs secteurs d'activité.

## **Programme Européen Leader 2008-2013**

Nos deux Pays Saumurois et Loire Layon ont choisi de présenter ensemble un projet de développement rural éligible aux financements européens FEADER. Pour la région Pays de la Loire dix à douze projets seront retenus en Janvier 2008 avec une enveloppe financière de 17,18 M d'euros. Ce financement peut représenter jusqu'à 55% du coût du projet complété par d'autres financements publics.

Pour notre territoire l'objectif du projet Leader sera de mettre en œuvre des réseaux de proximité pour réaliser :

- Le développement d'une offre énergétique locale
- La valorisation des produits locaux et des circuits courts
- La proposition de services adaptés et accessibles à la population
- La mobilisation des acteurs et l'animation du territoire.

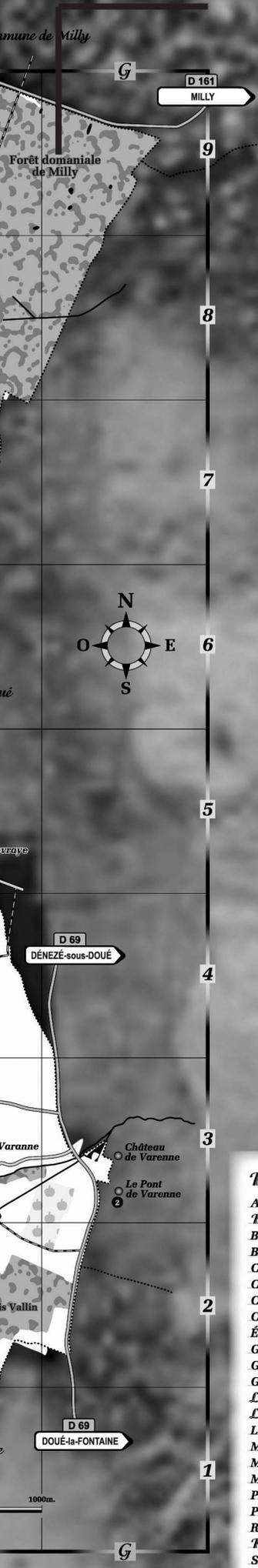
Parallèlement à la construction de ce projet et dans le cadre du COT 2007-2013 (contrat d'objectif territorial) un comité de pilotage étudie les moyens de développement des agroressources et des énergies renouvelables sur le territoire afin d'atteindre une production locale d'énergie de 14% de notre consommation actuelle à l'horizon 2013

Pour plus d'informations sur ces sujets vous pouvez consulter le site du Pays Saumurois  
:[www.pays-saumurois.fr](http://www.pays-saumurois.fr)

Pays Saumurois : 1, place justice de paix - 49700 DOUE LA FONTAINE  
Tél 02 41 59 71 95 - e.mail [contact@pays-saumurois.fr](mailto:contact@pays-saumurois.fr)

# Louresse Rochemenier





## Répiniéristes

- 1 PÉPINIÈRES CHARGÉ  
8 Chemin de l'Abreuvoir  
02 41 59 13 02
- 2 GAEC COURANT  
Pont Varannes  
02 41 59 21 65
- 3 SCEA PÉPINIÈRES DESVALLON  
5 Chemin des Caves  
02 41 59 93 22
- 4 PÉPINIÈRES FOREST  
Garçonnière  
02 41 59 35 17
- 5 GEINDREAU Lionel & Béatrice  
Genevraye  
02 41 59 79 88
- 6 EARL JARNY-JOBARD Alain  
1 Route de Rochemenier  
02 41 59 08 68
- 7 MAITREAU Jean-Marie  
8 Rue de la Chapelle  
02 41 59 31 85
- 8 PICHOT Alain  
20 Rue du Vieux Puits  
02 41 59 14 31
- 9 POISSON Bernard  
Les Patauderies  
02 41 59 32 86
- 10 COMPOST-FLORENTAISE  
Launay  
02 41 59 15 70

## Commerces

- BOULANGERIE GEORGET  
13 Rue Principale  
02 41 59 32 82
- Restaurant  
LA DOUCEUR ANGEVINE  
9 Rue Principale  
02 41 59 95 62
- Restaurant troglodyte  
LES CAVES DE LA GENEVRAIE  
13 Rue du Musée  
02 41 59 34 22

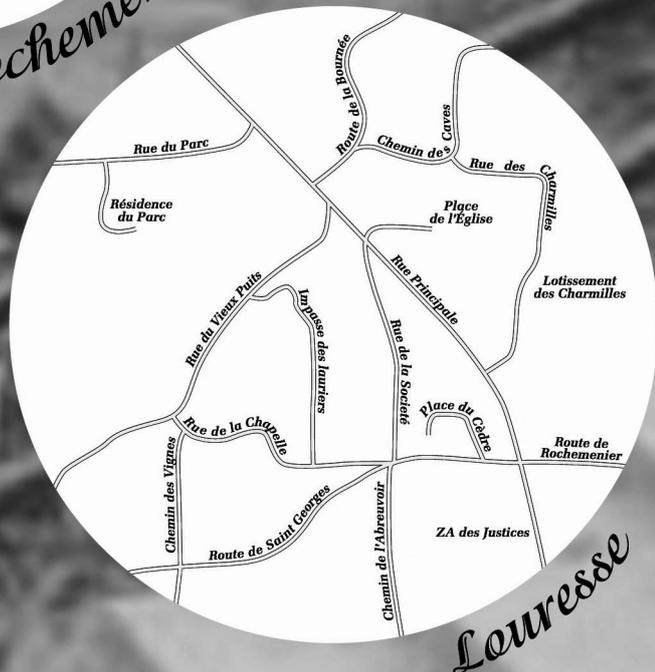
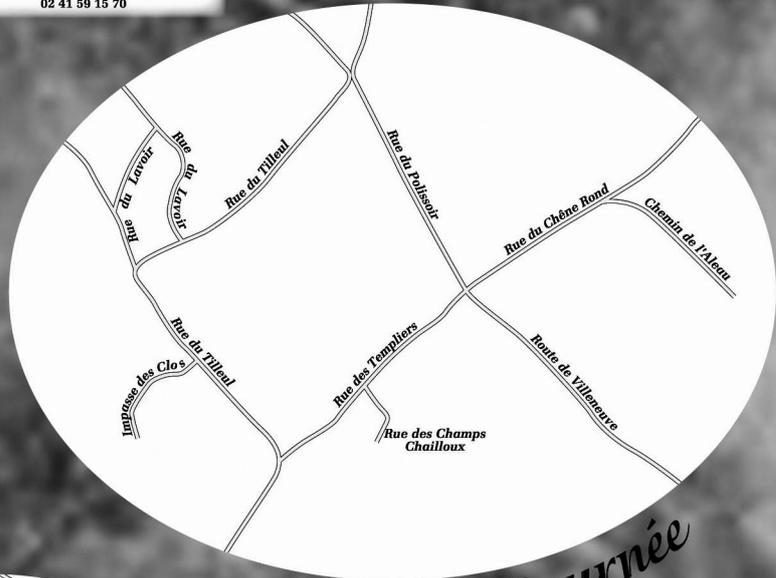
Gîte rural des Ifs  
21 Rue du Musée  
02 41 59 19 32

Gîtes, chambres et tables d'hôtes  
LES DÉLICES DE LA ROCHE  
16 Rue du Musée  
02 41 50 15 26

Gîtes ruraux et gîte d'étape Le Grison  
3 Rue des Troglodytes  
02 41 59 07 02

Gîte de la Chapelle  
8bis Rue de la Société  
06 77 61 26 88 ou 06 81 78 11 46

- Eglise
- Lavoir
- Dolmen
- Restauration
- Gîte
- Musée
- Pêche & Loisirs
- Aire de pique-nique



## Index des lieux-dits

Aleau (l')	D6
Bournée (la)	D6/D7
Boutinière (la)	F5
Brosse	B2
Champfort	D5
Château de Launay	C3
Château de Varenne	G3
Corbeau	D7
Écottiers (les)	E2
Garçonnière (la)	D7
Genevraye (la)	F5
Grénet	C4
Launay	D2
Louresse	D4
Lucazière (la)	D4
Moulin Garreau (le)	E4/D4
Moulin Gouré	F4
Moulin Neuf	E1
Patauderies (les)	F5
Pont de Varenne (le)	G3
Richebourg	D1
Rochemenier	E3
Sablon (le)	C1
Varanne	F3
Villevert	C1



### Congrès des Parcs naturels régionaux 2007, 40 ans de Parcs en Loire-Anjou-Touraine

Au terme d'une année riche en événements pour fêter les 40 ans de création des Parcs naturels régionaux, les 45 parcs de France et d'Outre-Mer se sont réunis dans notre Parc les 3, 4 et 5 octobre dernier.

Pendant 3 jours, 800 participants (élus, techniciens ou partenaires des Parcs) sont venus échanger sur leur vision de l'environnement autour de 4 axes : la biodiversité, les changements climatiques, les mutations de territoire et les paysages culturels.

La découverte du Parc Loire-Anjou-Touraine a été un des moments forts du Congrès permettant aux participants d'aller à la rencontre des actions du Parc sur le terrain, des richesses de notre territoire, des hommes qui y vivent et de leur savoir-faire.

En présence des 8 délégations étrangères invitées (USA, Chili, Cameroun,...) et de nombreux élus du territoire, le Congrès s'est terminé par l'allocution de Jean-Louis Borloo, ministre de l'environnement et du développement durable, qui a notamment rappelé le rôle des Parcs naturels régionaux comme interlocuteurs centraux dans le cadre de zones franches environnementales et souligné le travail qu'ils mènent au quotidien en faveur du développement durable.



### La Maison d'accueil du Parc, ouverture début 2008

La Maison du Parc ouvrira ses portes à Montsoreau au début de l'année 2008. Destinée en priorité à ceux qui vivent sur le territoire du Parc (habitants, scolaires, associations, professionnels), elle proposera un ensemble d'activités ludiques et pédagogiques permettant de s'informer sur le Parc et de découvrir la spécificité de ses patrimoines. Parmi les animations proposées, une exposition permanente gratuite permettra au public de mieux comprendre la construction des paysages emblématiques de notre région et le rôle important que les hommes y ont joué. Ce projet se veut aussi exemplaire dans le domaine du respect de l'environnement qu'il s'agisse de sa construction qui a suivi une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) ou de son futur fonctionnement. Ainsi, l'isolation en chanvre, la chaudière à granulés bois ou les panneaux photovoltaïques ont été privilégiés pour proposer un bâtiment optimisant les consommations énergétiques. Cette Maison sera un lieu de vie et de rencontre pour tous.





### Un schéma énergétique de territoire :

**La concertation menée depuis 2004 sur la révision de la charte avec les acteurs du territoire a abouti à la formulation des objectifs suivants :**

- Maîtriser la consommation de l'énergie et des ressources
- Développer les énergies renouvelables
- Favoriser les innovations énergétiques et être un lieu de démonstration
- Impliquer les collectivités locales dans une politique cohérente de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables
- Favoriser le développement de la filière « bois énergie »
- Accompagner de manière raisonnée l'émergence de projets éoliens sur le territoire
- Impliquer les acteurs de l'énergie du territoire dans la politique du Parc

### Le schéma énergétique du territoire (téléchargeable sur le site internet du Parc) dresse un bilan

des consommations actuelles d'énergie sur le territoire, évalue l'impact de notre comportement actuel sur les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 et propose des fiches actions à mettre en œuvre par tous les acteurs du territoire.



# La " Malle à jouer " : à nouveau sur les routes



La Malle à Jouer est un accueil de loisirs itinérant pour les enfants de 3 à 12 ans, antenne de l'accueil de loisirs de Soulangier à Doué-la-Fontaine.

Sarah Onillon adjointe directrice en assure le bon fonctionnement avec Maud Coulot (animatrice) sous la houlette de Francine Poupelard, responsable du secteur enfance, ainsi que par des parents bénévoles très impliqués dans cette activité.

Pour cette action, la commune de Louresse est jumelée avec celle de Denezé : la Malle à Jouer se rend donc à Louresse les mois pairs et à Denezé les mois impairs, toujours le premier mercredi du mois, de 14h30 à 17h30.

Des jeux de société, d'extérieur, des jouets, mais aussi des pôles voitures, construction, poupées, dînette... sont à la disposition des enfants. Des jeux collectifs sont également organisés. Une activité manuelle leur est proposée chaque mois et l'après midi se termine autour d'un goûter.

Le 6 février, les enfants fêteront Carnaval en confectionnant une couronne d'Aladin. Le 2 avril, les enfants fabriqueront un porte stylo.

Un temps fort est proposé au mois de juin pour clôturer la saison. Il se déroulera le mercredi 11 juin 2008 au Centre des Raquins. Le thème sera « les olympiades ». Les parents et enfants sont invités à venir nombreux.



Au cours de l'année 2006-2007, la fréquentation de la Malle à Jouer a progressé avec une moyenne de 25 enfants, dont 15 de Louresse. Depuis la rentrée, 11 enfants sont venus prendre part aux activités en octobre, 12 en novembre et 16 en décembre. (5 enfants de Louresse en octobre, 5 en novembre et 8 en décembre).

**CENTRE SOCIAL**  
JEAN VINA  
LA MALLE A JOUER

# Les Activités Jeunesse du Centre Social pour Louresse et Denezé

## Pour le cycle 2006-2007

De nombreuses activités ont pu être proposées à l'initiative des jeunes des communes de Louresse et de Denezé ou de l'animateur du centre social. Les activités pour 2006-2007 n'ont pas manqué et ont permis aux jeunes de découvrir :

### des activités sportives :

- Kin-Ball à Montreuil-Bellay avec les jeunes d'Ambillou, de Saint-Georges et de Montreuil-Bellay.
- Tournois de foot en salle et Ultimate avec les jeunes d'Ambillou et de Doué la Fontaine.
- Tournois de Tennis de Table.

### des activités manuelles :

- Création de papier recyclé
- Création de balles de jonglage
- Scrapbooking
- Création et lancement de micro fusées
- Création de pochoirs

### des sorties :

- Bowling à Angers
- Patinoire à Cholet

### des projets artistiques et techniques :

- Projet Arts Plastiques (avec des jeunes de Saint-Georges sur Layon et de Doué) qui débouchera en février 2008 sur une exposition des travaux des jeunes.
- Projet électronique où les jeunes apprennent à construire des objets électroniques (jeux de lumières, stroboscopes, ampli Mp3 ...)

### des camps pour l'été 2007 :

- Le camp Itinérant Vélo qui a emmené les jeunes jusqu'à Ecoflant où ils ont pu découvrir le tir à l'arc, l'accrobranche, le canoë, le mini golf et le trampoline. Les jeunes ont également pu découvrir la vie de groupe et le camping lors de cette semaine très sportive (100km en vélo !!) et conviviale.
- Le camp Pêche au camping de Villemoisan qui a permis aux jeunes de découvrir le montage de lignes de pêche, de camper sous tente et de profiter de la piscine du camping.

### Les projets des jeunes pour 2008 :

- Pour l'été prochain, les jeunes ont le projet de monter un camp Nature reprenant ce qui a pu se vivre lors du camp pêche de l'été 2007
- Une soirée spéciale Fille avec une animatrice du Centre Social
- A Angers, une sortie Match de foot et une sortie Laser Game
- Des ateliers électronique
- Un tournoi de jeux (d'ordinateurs, de société, d'énigmes, sportifs...) avec les jeunes de Saint-Georges sur Layon, d'Ambillou-Château et de Doué la Fontaine.
- La participation des jeunes à l'élaboration du Week-end théâtre de Louresse.

**Où se renseigner pour participer aux activités jeunesse ?**

**Au Centre Social de Doué la Fontaine : 02 41 59 77 09**

Pour participer aux activités proposées, il faut être âgé de 11 ans et avoir moins de 18 ans. Remplir la fiche sanitaire fournie par le Centre Social et s'acquitter d'une adhésion au Centre Social de 2€.

Un programme d'activités est disponible au Centre Social de Doué la Fontaine.



# Contrat Educatif Local



Le contrat Educatif Local signé avec l'état (Ministère de La Jeunesse et des Sports) est entré dans les compétences de la communauté de communes en 2003.

Les objectifs approuvés en conseil communautaire s'articulent autour de 3 axes principaux :

- favoriser l'acquisition de référents culturels
- Rendre l'enfant acteur de son environnement
- Encourager les échanges et les rencontres sur le territoire

Une des priorités du Contrat Educatif Local pour l'année 2006-2007 est de renforcer l'offre d'activités pour le public adolescent.

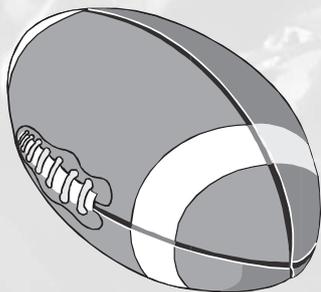
Au cours de l'année 2006/2007, 627 enfants (écoles primaires) se sont inscrits au moins une fois à un atelier (soit environ 80% des enfants scolarisés) sur le territoire de la communauté de communes. Les activités sont individualisées en quatre secteurs géographiques :

- Brigné sur Layon, Louresse-Rochemenier et Denezé sous Doué : 82 enfants
- Les Verchers sur Layon, Concourson sur Layon et St Georges sur Layon : 126 enfants
- Forges, Meigné sous Doué, Montfort et Les Ulmes : 43 enfants
- Doué La Fontaine : 376 enfants

Une animation en partenariat avec le Racing Club de Rugby de Doué la Fontaine le 27 juin 2007 a rassemblé une soixantaine de jeunes de 9 à 16 ans.

Deux actions en direction des adolescents (formation aux premiers secours et stage théâtre) ont touché 30 collégiens.

L'action « lire et faire lire » a été mise en place en janvier 2007, il s'agit d'un programme national périscolaire d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des retraités bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants des écoles primaires sur un temps périscolaire (par groupe de 3 au maximum). Pour la rentrée scolaire 2007/2008, 55 enfants sont déjà inscrits sur cette action, 15 bénévoles se sont proposés dès le mois de septembre.



## A Louresse

Tous les enfants sont invités à participer aux actions proposées, même si les enfants sont scolarisés en dehors du territoire de la communauté de communes (Ambillou par ex.).

Ces activités sont proposées pour les enfants à partir du CP.

**Une programmation sur notre secteur pour l'année 2007/2008 est à votre disposition soit à la Communauté de Communes ou à la Mairie.**

Pour chaque atelier, des feuilles d'inscriptions sont diffusées par l'école ou par un référent local pour les enfants non scolarisés sur le RPI.

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Françoise GRELLIER à la Communauté de Communes de la région de Doué-la-Fontaine au 0241839930*

*[fgrellier@cc-douelafontaine.com](mailto:fgrellier@cc-douelafontaine.com)*

*Site Internet : <http://www.cc-douelafontaine.com/>*

Ecole Alexandre Pain  
8, rue principale  
0241593133  
ce.0490707c@ac-nantes.fr

Ecole Les blés d'or  
1, rue principale  
0241597892  
ce.0490445t@ac-nantes.fr

<http://ec-louresse-deneze-49.ac-nantes.fr>

#### ◆ Effectifs

	Dénézé						Louresse Rochemenier				
	Céline Taillecours		Magali Métivier		Cécile Avry		Stéphanie Bigot Cécile Resnier		Sophie Vivion Cécile Resnier	Alain Pereira Cécile Resnier	
2007 2008	PS1	PS2	PS2	MS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	12	8	5	19	16	8	7	16	18	12	14
	20		24		24		23			26	
	68						67				

**TOTAL : 135**

#### ◆ Inscriptions

Pour toute nouvelle inscription en maternelle, veuillez vous adresser à la mairie puis à l'école de Dénézé, munis des pièces suivantes : photocopie du livret de famille, carnet de santé.

#### ◆ Transport

Le transport scolaire organisé entre les deux écoles est gratuit pour les familles habitant dans les communes de Louresse et de Dénézé.

#### ◆ Restaurant scolaire : Prix du repas 2.50 €

En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir la cantinière avant 10 h.

Tél. 02 41 59 33 76 (Louresse) / Tél. 02 41 59 72 89 (Dénézé)

#### ◆ Garderie

Un service de garderie est à votre disposition le matin de 7 h 30 à 8 h 35 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30. A Louresse, la garderie est gratuite le soir de 16 h 15 à 16 h 45 pour les familles ayant un enfant dans les deux écoles du RPI.

Prix de la 1/2 journée 1,89 €

#### ◆ Sorties scolaires réalisées en 2006-2007

- Élevage d'escargots à Cersay (79) : PS1/PS2, Dénézé
- Visite à la ferme, Château de Tiffauges, trois sorties au théâtre d'Angers: MS/GS, Dénézé
- Sortie à l'école de Louresse pour rencontrer les correspondants, sortie découverte de la truffe à Dénézé : GS/CP, Dénézé
- Jardin botanique de Chemillé les 5 sens au jardin, rencontre sportive (endurance) : CP/CE1 Louresse
- Rencontres sportives (endurance, athlétisme), Piscine, Château de Brézé / Musée des blindés : CE2/CM1/CM2 Louresse

# A.S.V.R. : ASSOCIATION SPORTIVE DES VILLAGES REUNIS

Ambillou Château, Grézillé, Louerre, Louresse Rochemenier, Noyant la Plaine, Brigné sur Layon.

**Association omnisports qui fédère les quatre sections sportives :  
Football, Tennis de table, VTT Marche, Gymnastique.**

Le conseil de l'ASVR assure entre autre la répartition des subventions versées par les communes.

Chaque année, au mois de juin ,pour le foot et courant de l'été, pour les autres sections, vous pouvez contacter leurs responsables et vous inscrire.

Pour la dixième édition de la « rando des Loups » de mars 2008, c'est l'ASVR omnisports avec la participation de toutes les Sections qui prends en charge l'organisation.

Les membres du conseil d'administration renouvellent leurs remerciements pour la solidarité de tous, joueurs, dirigeants, arbitres, bénévoles, entraîneurs éducateurs, sponsors, donateurs, ainsi que toutes les municipalités qui nous soutiennent..

**Au nom de toutes les sections, recevez nos meilleurs voeux de bonheur pour l'année 2008.**

**Quelques dates d'évènements à retenir pour y participer :**

<b>Janvier</b>	le 27/01/2008 Le19/01/2008	Galette de l'ASVR salle des loisirs à Ambillou Château Concours de belote, de la section Tennis de table, salle des loisirs.
<b>Février</b>	le 02/02/2008	Bal de la section de Football.
<b>Mars</b>	le 16/03/2008	Rando des Loups VTT, marche



## Section Tennis de Table

Après une saison 2006-2007 réussie, conclue par deux titres (champion département de D2 et Victoire en coupe de l'Anjou), nous repartons avec un effectif approchant les 60 licenciés.

Nous avons cinq équipes engagées en championnat senior départemental : 1 D1, 1 D2, 2 D3, 1 D4, et trois équipes jeunes.

Les horaires d'entraînement sont inchangés :

Les jeunes, le mercredi de 14h à 15h, encadrés par Grégory Bécot puis le mardi de 18h à 19h30 dirigés par Daniel Charny, ainsi que le vendredi de 19h à 20h30.

Les entraînements seniors sont le mardi à partir de 19h30 et le vendredi à partir de 20h30.

Président	MAROLLEAU Fabrice
Vice-président	LEFOLL David
Secrétaire	ANGEBAULT Gilles
Secrétaire adjoint	EZECHIEL Fabrice
Trésorier	GUINOISEAU David
Vice trésorier	THIRIAU Marcel
Responsables jeunes	GUINOISEAU David LANGLOIS Franck



# ASVR Section Football



## Conseil d'administration

Président	REIGNIER Franck	BERNARD Joël
Vices Présidents	BOISSEAU Christian	OGEREAU Marc
Secrétaires	BUREAU Stéphanie	METIVIER Laurent
Trésoriers	CAILLAULT Bernard	RABOUIN Michel
Membres	GUINOISEAU Paul	GERMAIN Alain
	DARTEIL Alain	MARTIN Marc
	THIBAUT Xavier	BERTHOMNIE Hervé
	TISSEROND François	DARTEIL Anthony
	MERCIER Roger	

## Présentation de la Saison 2007.2008

Équipes et Effectifs		Dirigeants	
Débutants	21	Franck DROSNET	Marc MARTIN
Poussins	16	Ludovic THIBAUT	Eric HUDON
Benjamins	9	Julien BOISSEAU	
13 Ans A+B	7	Laurent COUPET (RC Doué)	Sébastien AURIEUX
15 Ans	4	Serge COLSON (RC Doué)	Jean Luc METIVIER
18 Ans A+B	13	Paul GUINOISEAU	Laurent METIVIER
Seniors A+B+C	51	A : Joel BERNARD	Roger MERCIER
		B : Hervé BERTHOMNIE	Christian BOISSEAU
		C : Frédéric BOULORD	Alain DARTEIL
Loisirs	15	Jean François VIGNERON	Frédéric RENO

## Total 135 Joueurs + 21 Dirigeants

**Les Jeunes.** La Saison 2007/2008 est commencée pour toutes les équipes depuis début Septembre. Les effectifs débutants et poussins ont nettement progressés. Par contre, nombre de Benjamins est insuffisant, si des enfants veulent faire du football il est toujours possible de s'inscrire.

## Débutants, Poussins, Benjamins :

Les Débutants font leur apprentissage du jeu et de la pratique du sport en collectivité. Ils sont les espoirs de la section. Encourageons les, le chemin est encore long avant de jouer au niveau seniors.

Les Poussins évoluent en 3<sup>e</sup> Div, les résultats sont positifs et dans cette catégorie il y a de bonnes perspectives. Pour les benjamins, c'est plus compliqué puisque nous sommes obligés de composer l'équipe avec des poussins. Avec leur persévérance les bons résultats vont venir.

## 13 Ans, 15 Ans et 18 Ans :



Cinq équipes sont depuis 4 ans en groupement avec le RC Doué La Fontaine (GJ Doué-Ambillou).

## Les Seniors :

Malgré un effectif en baisse, nous pouvons composer trois équipes. En accord avec le groupement, les 18 Ans de la section ASVR viennent renforcer nos équipes seniors en cas de besoin.



## Les Loisirs :

Leur championnat est recommencé, les matchs et la 3<sup>e</sup> mi-temps se déroulent dans une bonne ambiance.

Remercions particulièrement nos arbitres officiels Philippe JOUBERT et Sébastien AURIEUX. Sans eux nous ne serions pas en conformité avec le District de Football. Nous les voyons peu car ils arbitrent à l'extérieur tous les week-end.

## Les Entraînements :

Les Débutants, Poussins, Benjamins s'entraînent le Mercredi après midi .Ils sont dirigés par Jean Noël BOUSSEAU notre éducateur, il est secondé par Christian BOURDILLAULT et trois jeunes: Corentin, Maxime et Jordan. Merci de leur aide.

L'entraînement des 13, 15 et 18 Ans est réalisé au stade de Doué la Fontaine.

Le vendredi soir une navette bus assure les déplacements.

Les Seniors sont encadrés par Ludovic DUDOIT, les séances sont le Mardi et le Vendredi soir.

## Les Equipements :

Malgré de bonnes installations, il y a toujours des améliorations. Au cours de l'hiver dernier, la section a financé l'isolation acoustique de la salle, les travaux ont été réalisés bénévolement.

Un nouveau jeu de maillots pour les Poussins a été sponsorisé par Yohan GUERET électricien à Brigné.



## Challenge du Bénévolat organisé par « Jeunesse et Sport »

Le Vendredi 16 Mars à Saumur avait lieu la remise des récompenses. Six de nos jeunes :

Julien COCHARD, Matthieu BOISSEAU, Damien GUINOISEAU, Julien BOISSEAU, Hervé DARTEIL et Anthony JUSTEAU ont reçu une distinction.

Ce sont des exemples et, si vous aspirez à encadrer des jeunes ou des seniors, n'hésitez pas à nous rejoindre au sein des commissions (encadrement, buvette, arbitrage, etc....) Nous serons là pour vous accueillir.

**Vive le .... foot**

# ASVR Section Gym

4 séances cette année, toujours animées par Thierry POITEVIN.

**Pour les adultes :** gym-détente et tonique.

A Ambillou, salle du Foyer Rural.

Le mercredi de 18 h 45 à 19 h 45 et de 20 h à 21 h.

Plus de 30 personnes sont inscrites.

Prix de la cotisation pour l'année : 60 €

Si vous êtes intéressées venez essayer un soir, vous serez les bienvenues.



**Pour les enfants :** 2 cours (cotisation : 58 €)

## **Danse Modern'Jazz et Expression Corporelle**

A Louerre, le mercredi de 17 h à 17 h 45.

En ce début d'année scolaire huit filles de 5 à 7 ans sont inscrites.

Elles viennent de six communes différentes.

Ce groupe peut accueillir encore quelques jeunes.

## **Éveil à l'Expression Corporelle**

A Ambillou le mercredi de 18 h à 18 h 45.

C'est la nouveauté de cette année !

Ce cours est destiné aux plus jeunes.

Douze enfants de 4 à 6 ans sont inscrits.

**Pour tous renseignements : A. Leray : 02.41.59.35.91**

**Tai chi chuan :** la proposition faite l'an dernier d'ouvrir un cours pour cette pratique a rencontré un vrai succès.

Depuis Septembre environ 15 personnes suivent l'enseignement de Marie Hélène Guilan professeur affilié à la fédération de Tai chi chuan. Les cours ont lieu chaque Mardi de 10h45 à 12h dans la salle des fêtes de Louerre.

Cette pratique énergétique convient à tous à tout âge de la vie.

**Responsables :**

# ASVR VTT Marche

CHARBONNIER Joël 02-41-59-31-80  
MERAND Jean-Pierre 02-41-59-33-37  
ANGEBAULT Françoise 02-41-59-31-13

Pour cette quatrième année dans la section ASVR, nous déplorons un manque de motivation pour prendre une licence au niveau de notre section.

Les effectifs sont en baisse pour 2007, 10 licences VTT et 3 licences marche.

La section est dans l'impossibilité de faire des circuits pour tous en VTT et Marche (responsables encore en activité). Nous nous déplaçons sur des sorties organisées le dimanche matin par d'autres clubs du département. Pour participer, vous pouvez prendre contact avec les responsables le samedi.

Nous avons fait des sorties le jeudi soir, d'avril à septembre, à partir de 19h, départ de la place des tilleuls à Ambillou, sur le secteur boisé des communes environnantes et dans le Vihiesois.

Faible participation, la première année nous étions dix à quinze participants, en 2007 le maximum était de cinq Vététistes.

Ces sorties ont été demandées le mercredi ou le vendredi soir, nous en reparlerons à une prochaine réunion.



La 9<sup>e</sup> **RANDO DES LOUPS**, s'est déroulée le 18 mars 2007 à Grézillé.

Elle a connu un vif succès, avec 800 participants au total, 500 marcheurs et 300 vététistes.

Le temps était de la partie au moment des inscriptions, mais il s'est vite dégradé vers la fin de la matinée.

Au retour les participants ont été accueillis et bien récompensés par un repas chaud.

L'organisation de la 10<sup>e</sup> **RANDO DES LOUPS** le 16 mars 2008 est confiée à L'ASVR.

C'est une nouveauté.

Cela était devenu une charge trop importante pour notre section. Nous n'étions que quatre à piloter toute l'organisation.

Nous remercions encore tous les bénévoles qui nous ont aidé pour la rando 2007,

Les circuits sont déjà tracés pour l'édition 2008 et nous souhaitons une bonne participation.

## Les distances sont :

- Le VTT : 17, 25, 31, 46 km pour les courtes distances et 61, 66,70 km pour les masters
- La marche : 9, 13, 19 km pour les petites distances et 26 km pour les accros.

# Association des Parents d'Elèves Dénezé-Louresse

Le regroupement pédagogique Intercommunal Dénezé-Louresse compte actuellement 135 Enfants.

**L'APE est son partenaire pour financer :** sorties, spectacles de Noël, jeux, livres, etc....

Nous comptons fortement sur la participation des parents pour préparer les différentes manifestations et nous remercions aussi toutes les personnes présentes au loto, au bal et à la fête des écoles.

Nous comptons sur vous pour l'année 2008.

**Le bureau a été élu le 4 octobre 2007 et se compose ainsi :**

Présidente	Sylvie Blanloeil (Louresse)
Vice Président	Wilfrid Choloux (Louresse)
Trésorier	David Clerc (Louresse)
Vice Trésorier	Alexandra Pichon (Dénezé)
Secrétaire	Maryline Dumoulin (Louresse)
Vice Secrétaire	Christelle Mechin (Dénezé)

**Voici nos dates à retenir :**

- **Vacances de la Toussaint 2007 :** Vente de brioches
- **Décembre 2007 :** Vente de sapins
- **1<sup>er</sup> mars :** Loto à Louresse
- **19 avril :** Diner dansant à Dénezé
- La date de la fête de l'école n'est pas encore connue

*L'APE est heureuse de vous offrir ses meilleurs vœux pour l'année 2008.*

Le bureau

## La société La nouvelle patrie

La société la nouvelle patrie, lieu de rencontre après le travail ou rendez-vous des copains retraités pour jouer aux cartes par exemple....Qu'importe, pourvu que l'on s'y retrouve entre amis

Créée en 1925, elle regroupe aujourd'hui 70 adhérents qui pour une cotisation annuelle de 12 € se retrouvent pour consommer ou faire une partie de billard.

La salle peut également servir pour des réunions CUMA, Foot loisirs etc...

***Venez donc nous rendre visite.***

# Week – End Théâtre Louresse



Proposé chaque année par la Commission Jeunesse et Petite Enfance, la troupe de Sceaux d'Anjou a triomphé les 10 et 11 Février salle des Loisirs avec une comédie « le Vison Voyageur ».

La pièce racontait l'histoire d'un manteau en vison dans le temple de la haute couture anglaise « Bodley and Crouch ». De situations aussi rocambolesques qu'inattendues, les clients s'arrachent le bien, le personnel s'arrache les cheveux et ce vaudeville arrache les applaudissements de la salle.

A l'issue du spectacle les comédiens hésitaient donc entre larmes de joie et nostalgie. Les spectateurs eux n'ont pas connu ce déchirement, ils exultaient.

Et grâce à ces belles recettes, la commission (qui connaît la recette du succès) a ainsi soutenu les projets des jeunes cet été.

**Bien Amicalement**  
Jean-Marie Maitreau



# Association Culturelle de Louresse



L'association a été créée le 18 décembre 2006 pour promouvoir les arts et la culture en milieu rural.

## Le bureau de l'association se compose ainsi :

Présidente : Nicole Corbin      Vice-président : David Pambourg  
Secrétaire : Nadia Gougeon      Vice-secrétaire : Sabrina Billy  
Trésorier : Philippe Landry      Vice-trésorière : Claire Gillet

« Les loups en scène » jouent *les pilules diaboliques*. L'adhésion se fait sous la forme d'un droit d'entrée de 10 € et permet aux membres de participer à différents ateliers.

## La troupe théâtrale

Le 1<sup>er</sup> grand projet de l'ACL fut la création de la troupe théâtrale « Les loups en scène », dirigée par Florence Aubin. Les 27, 28 et 29 avril 2007, « les loups en scène » ont présenté la pièce « Les pilules diaboliques », une farce de Louis Müller et Gilles Bert. Ces représentations ont été très appréciées à chaque séance par environ 150 personnes. Depuis septembre 2007, la troupe prépare une nouvelle pièce « Y a des cales en bourg » de Jacky Lesire, avec 7 femmes et 3 hommes.

Quatre représentations auront lieu à Louresse les 8, 9, 16 et 17 février 2008. Une représentation aura lieu aux Rosiers Sur Loire le dimanche 9 mars 2008.



« Les loups en scène » répètent *Y a des cales en bourg*

## Le groupe d'étude de l'histoire de la commune

Ce groupe, qui existe depuis quelques années déjà, a intégré l'ACL au début de l'année 2007. Il est encadré par M<sup>r</sup> Victor Leray.



## Les cours de cuisine

Les cours de cuisine, animés par Sabrina Billy, ont lieu chez l'une des participantes et la dégustation se fait juste après préparation.

Une petite participation financière est demandée, correspondant à l'achat des ingrédients.

Trois ateliers ont déjà eu lieu en octobre, novembre et décembre 2007. D'autres ateliers seront proposés par Sabrina en 2008.

**Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez la contacter au 06 64 45**

**84 80.**

## L'atelier floral

Un 1<sup>er</sup> atelier a eu lieu le 5 décembre 2007 à l'ancienne école de Louresse, animé par Françoise Cailleau et a intéressé huit personnes qui ont réalisé une composition de Noël. Le prochain atelier aura lieu le mercredi 30 janvier 2008 de 20h à 22h à l'ancienne école.

**Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter Nicole Corbin au 02 41 59 32 81.**



## La marche à pied

Une randonnée sera organisée au printemps le dimanche 16 mars 2008

Le départ aura lieu de Louresse à 9h15 vers des communes voisines.

Un petit rafraîchissement et une collation seront offerts à la fin de la randonnée.

Venez nous rejoindre à l'ACL,

# Groupe d'étude de l'histoire de la commune

**Compte-rendu de la réunion du 30/03/07 dans la salle de l'ancienne école.**

17 personnes passionnées de l'histoire et du patrimoine de la commune étaient présentes.

Créé en 2001, ce groupe d'étude n'a organisé jusqu'à présent que peu de réunions, mais cela ne signifie pas pour autant que les membres soient restés inactifs, bien au contraire, puisque que de nombreux documents et photos anciennes ont été collectés. Le rythme des réunions devrait maintenant s'accélérer grâce à une plus grande disponibilité des animateurs du groupe et grâce à de nouvelles facilités de la vie associative. En effet, la commune dispose maintenant d'une nouvelle salle de réunion des associations dans l'ancienne école et d'un vidéo-projecteur. Le groupe d'étude est maintenant l'une des sections de la nouvelle association culturelle de Louresse, ce qui lui donne un statut légal. Madame Nicole Corbin, présidente de cette association, était d'ailleurs présente à la réunion et a expliqué le fonctionnement et les projets de l'association.



Il n'y a pas de compréhension de l'histoire sans une bonne connaissance de la géographie. C'est la raison pour laquelle la première partie de la réunion a été consacrée aux particularités géographiques de la commune. De nombreux extraits de cartes au 1/25000<sup>ème</sup> et de nombreuses photos aériennes ont été montrés. Les plans d'eau du territoire communal ont été inventoriés ainsi que quelques bizarreries du découpage administratif de la commune. Comment expliquer que quelques petites parcelles forment une indentation dans le territoire d'une commune voisine au delà d'une limite naturelle comme celle d'un ruisseau par exemple ? Il y a même une limite de commune qui passe dans une cour de ferme.

La deuxième partie de la réunion a été consacrée à la généalogie de la famille Renault, le constructeur automobile. En effet, la commune est le berceau de cette famille, et parmi les participants à la réunion il y avait quelques lointains parents de ce célèbre industriel. Mais il y a longtemps que les ancêtres de Louis Renault ont quitté la commune. Le dernier était Pierre Renault, arrière grand-père de Louis Renault, né en 1761 à Louresse et qui était tailleur d'habit. Les générations précédentes ont navigué entre Louresse et Rochemenier, et on remonte ainsi jusqu'en 1669 au moins.

Enfin, pour conclure la réunion, des photos anciennes ont été projetées. Ces photos, du début du XX<sup>ème</sup> siècle, ont été scannées à partir de plaques de verre conservées par une famille de Louresse.

Une autre réunion a eu lieu le 6/12/07 afin d'identifier des personnes sur de vieilles photos, et rechercher à quelles occasions ces photos ont été prises. Sur certaines photos on voit d'anciens notables de la commune tels que les anciens maires Joseph Courant et le Marquis de Contade.

Un site web consacré à l'histoire de la commune est en cours de développement : [www.histoire.troglodyte.info](http://www.histoire.troglodyte.info)

**Pour tout renseignement, contacter Victor LERAY**

**tél : 02 41 59 18 15**

**courriel : [visite@troglodyte.info](mailto:visite@troglodyte.info)**

# Club de l'amitié

Le club de l'amitié est toujours vaillant et dynamique. D'autant plus que maintenant nous disposons d'une salle claire et spacieuse, si bien que les après-midi passent très vite. Fort avec ses cinquante adhérents, il reste cependant des places disponibles, nous pouvons accueillir de nouveaux retraités, et cela lors de la prochaine assemblée générale le 22 janvier au cours de laquelle nous partagerons la galette.

## Voici notre programme pour l'année à venir :

- Le 5 février mardi gras, fête aux bottereaux
- Le 11 mars pot au feu
- Avril en perspective sortie d'une journée à la noce maraichine
- Le 20 mai rencontre avec Dénezé pour un mini concours
- Le 3 juin méchoui où nous nous retrouvons presque 100 personnes
- Le 22 juillet grillades
- Août pique-nique
- Septembre bal s'il nous est accordé une date. Et retour avec Dénezé mini concours
- Octobre concours belotte prévu le 7
- Novembre repas annuel du club
- Décembre partage de la bûche

Les membres du club s'associent pour vous présenter leurs vœux de bonheurs et d'amitié pour 2008.



# Le comité des fêtes

Le comité des fêtes vous remercie pour votre participation aux différentes manifestations de l'année 2007. Nous espérons vous divertir en 2008 avec toutes ces fêtes. Le comité des fêtes est à la recherche de nouveaux membres pour être de plus en plus actif dans l'organisation de ses manifestations. Bonne humeur et convivialité assurées. A noter, que cette année l'organisation de la randonnée de la communauté de communes nous est confiée. Elle aura lieu le 1<sup>er</sup> Mai.



**Voici les dates à noter dès aujourd'hui sur votre agenda.**

## **St Emérance :**

Samedi 26 janvier Diner spectacle dans la salle des loisirs avec Ange Oliver  
Dimanche 27 janvier Messe à Rochmenier suivi d'un vin d'honneur dans les caves.

## **6<sup>e</sup> Rando "Entre Tuff et Grison" Le Dimanche 6 Avril**

Circuit pedestre et VTT

Restauration dans la salle des loisirs avec des fouaces au menu.

## **Fête de l'omelette Le Samedi 24 Mai**

Diner dansant animé par l'orchestre Voyage.

## **Repas de la choucroute le Samedi 8 Novembre.**

Diner dansant avec l'animateur "La Pouace".

## **Le Bureau 2008 :**

**Président :** M. Sébastien GOUGEON  
**Vice-président :** M. Alain AUMOND  
**Secrétaire :** M. Jean-Yves MARTIN  
**Trésorier :** M. Jean-François GABORY

Les membres M<sup>mes</sup> Marie Agnés TREUILLIER, Danielle CHAUVIN, Sabrina BILLY et Mrs Cyrille Genevaise, Ludovic BLOT, Jean Marie BONNET, David DESVALLON, Gilles LEROUX, Guy Maurice LEBRUN, Jacques MARTIN, Jan Yves FOREST.



La location des tables et des bancs se fait auprès de Cyrille GENEVAISE Tél : 02 41 59 25 07 (H.R).

Nous vous demandons de respecter le matériel et de le rapporter dans les 48 Heures.

Prévoir au moins deux personnes pour l'enlèvement et le retour du Matériel.

**Le Comité des fêtes vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2008**

# Association de chasse



Président : Mr Jean-Paul Martin  
Vice Président : Mr David Desvallon  
Trésorier : Mr Philippe Aumond  
Trésorier-adjoint : Mr Guy Metivier  
Secrétaire : Mr Jean Raimbault  
Secrétaire-adjoint : Mr Gilles Leroux  
Membres : Mme Marie-Thérèse Lecomte, Mrs Alain Pichot,  
Gilles Clochard, Rémi Vigneron

La saison de chasse se présentait bien cette année :

- Maintien de l'effectif (35 chasseurs dont quelques jeunes)
- Comptage record pour le lièvre (dont la période de chasse a été de nouveau réduite par l'association pour préserver notre « Capital »)
- Reprise de quelques lâchers de faisans

Au début cependant le temps magnifique et sec ne facilitait pas le travail des chiens. Les battues au chevreuil sont de plus en plus fréquentées dans un climat d'amitié.

On peut dire que la chasse à Louresse sait allier sport, détente et convivialité. C'est aussi cette ambiance de convivialité qui préside au repas des chasseurs. Le prochain aura lieu le 15 mars 2008 au soir. Tous les amis des chasseurs y sont cordialement invités. Retenez tout de suite cette date.

**Meilleurs vœux à tous !**

## Anciens combattants

Les anciens combattants ont passé une année riche en événements. Un voyage à belle île en mer au mois de juin qui a été une réussite. La date du méchoui avait été décalée mais le succès était au rendez-vous. Ensuite notre bal à la Ballastière avec une assistance nombreuse.

**Voici les dates de nos manifestations 2008 :**

- Samedi 19 janvier assemblée générale
- Jeudi 8 mai repas à Louresse avec nos camarades d'Ambillou
- Mois de juin voyage date non fixée
- 3 juillet méchoui
- 5 octobre bal à la Ballastière

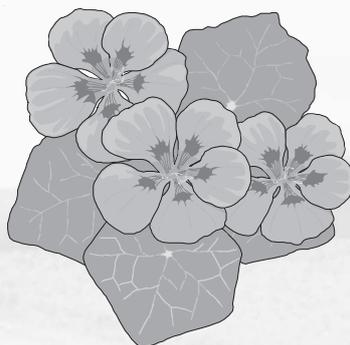


Un grand merci aux non adhérents qui nous accompagnent à ces manifestations.

Malgré tous les bons moments passés ensemble nous déplorons les décès de Aubin Bernard et Branchereau Régine.

**Nous souhaitons à toute la population de Louresse une très bonne année**

# Maisons fleuries 2007



## 1<sup>er</sup> prix

M. PINEAU Claude, 2 route de la Boutinière

## 2<sup>e</sup> prix

M. RICOUL Christian, 14 résidence du parc

## Les méritants

- M. et Mme Allix Yves, 12 rue du vieux puits
- M. Aumond Louis, 7 rue du tilleul
- M. Bénéteau Laurent, 11 rue templier
- Mme Bribard Nathalie, 7 route de la Boutinière
- M. Chesneau Gilles 17 rue principale
- Mme Delhommeau Maryse, 1 rue du parc
- M. Frémondrière André, 14 rue société
- M. Hollard Thierry, 1 impasse Lauriers
- M. Landry Philippe, 10 rue société
- M. Maitreau Alain, 2 rue vieux puits
- Mme Martin Claude, 4 rue du Domaine
- M. Pambourg Daniel, 1 rue charmilles
- M. Pescheteau Stéphane, 4 rue société
- M. Reveillé Louis, 1 rue templiers
- M. Robin Jean-Jacques, 9 rue principale
- M. Sanson Eric, 2 résidence parc
- M. Scali Julien, 9 rue du tilleul
- Mme. Urvoy Lydie, 5 rue charmilles
- M. Vallet Maurice, 5 place de l'église
- M. Véger Tony, 20 rue charmilles

Comme chaque année une liste d'habitants a été choisie pour le fleurissement de leur maison, les habitants contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie sur la commune. La commission des maisons fleuries vous en remercie et vous offre ses meilleurs vœux.

# Calendrier des Fêtes

## JANVIER

*Vendredi 11* *Vœux du maire municipalité*  
*Samedi 19* *Assemblée générale - Anciens combattants*  
*Samedi 26* *Ste Emérance - Banquet Le comité des fêtes*  
*Dimanche 27* *Messe à Rochemenier et vin d'honneur dans les caves - Le comité des fêtes*  
*Dimanche 27* *Galette - ASVR*  
*Mercredi 30* *Atelier Art Floral - Association Culturelle de Louresse*

## FÉVRIER

*Samedi 2* *Bal de la section foot-ball ASVR*  
*Mardi 5* *Mardi gras, fête aux bottereaux Club de l'amitié*  
*8, 9, 16 et 17* *Théâtre « Y a des cales en bourg » Les loups en scène*

## MARS

*Samedi 1<sup>er</sup>* *Loto à Louresse - Association des parents d'élève*  
*Mardi 11* *Pot au feu Club de l'amitié*  
*Samedi 15* *Bal des chasseurs Association de chasse*  
*Dimanche 16* *Rando des loups - ASVR*

## AVRIL

*Date non fixée* *Sortie d'une journée à la noce maraichine Club de l'amitié*  
*Dimanche 6* *Rando entre tuff et grison Le comité des fêtes*  
*Samedi 19* *Dîner dansant à Dénezé Association des parents d'élève*

## MAI

*Jeudi 1<sup>er</sup>* *Rando le "1er Mai tous à bicyclettes" à Louresse (Communauté de Communes)*  
*Jeudi 8* *Repas à Louresse avec nos camarades d'Ambillou*  
*Mardi 20* *Rencontre avec Dénezé pour un mini concours Club de l'amitié*  
*Samedi 24* *Fête de l'omelette Le comité des fêtes*

## JUIN

*Date non fixée* *Voyage Anciens combattants*  
*Dimanche 1<sup>er</sup>* *Marche - ACL*  
*Mardi 3* *Méchoui Club de l'amitié*

## JUILLET

*Jeudi 3* *Méchoui Anciens combattants*  
*Mardi 22* *Grillades Club de l'amitié*

## AOÛT

*Date non fixée* *Pique-nique du club de l'amitié - Club de l'amitié*

## SEPTEMBRE

*Dates non fixées* *Bal s'il nous est accordé une date.*  
*Et retour avec Dénezé mini concours Club de l'amitié*

## OCTOBRE

*Dimanche 5* *Bal à la Ballastière Anciens combattants*  
*Mardi 7* *Concours belotte Club de l'amitié*

## NOVEMBRE

*Date non fixée* *Repas annuel du club Club de l'amitié*  
*Samedi 8* *Choucroute - Dîner dansant Le comité des fêtes*

## DÉCEMBRE

*Date non fixée* *Partage de la bûche Club de l'amitié*

